GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION
www.campaignforeducation.org

Renforcer les coalitions nationales pour l'éducation en Afrique, en Asie et Pacifique, en Amérique latine et au Moyen-Orient, en Europe et en Asie Centrale pour accélérer les avancées vers les objectifs de l'EPT pour 2015

Proposition pour le Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation

19 novembre 2012



- **Un <u>résumé de la proposition en 11 pages est soumis pour décision</u> – les différentes décisions à prendre sont récapitulées à la fin du document.**
- **Les <u>20 pages de la proposition détaillée sont incluses pour information</u> pour ceux qui souhaitent davantage de renseignements. La proposition finale sera élaborée avec l'entité de supervision convenue en tenant compte de l'ensemble des commentaires du Conseil d'administration du PME**
- **<u>Des annexes contenant des informations sur les partenaires du projet sont jointes pour information</u>. L'annexe présentant l'évaluation indépendante du CSEF <u>sera transmise aux membres du Conseil d'administration du PME après traduction</u>.**

Cette proposition est présentée au Conseil d'administration du PME par la CME en partenariat avec : Africa Network Campaign for Education For All (ANCEFA), Asia- South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE), Arab Coalition for Education for All (ACEA), Latin American Campaign for the Right to Education (CLADE), ActionAid International, l'Internationale de l'Education, IBIS, Oxfam International, Plan International, Save the Children International, VSO.

Sommaire :

A. Résumé de la proposition

B. Proposition détaillée

1) Introduction
2) Le CSEF à ce jour
3) Approche / Activités
4) Objectifs du projet
5) Structure
6) Communication
7) Soutenabilité
8) Suivi, évaluation et apprentissage (avec calendrier)
9) Évaluation indépendante de la CSEF
10) Matrice de résultats
11) Proposition de budget

C. Annexes

I – Liste des pays où la coalition nationale de la société civile pour l'éducation participe au projet (tous les pays éligibles au Partenariat mondial pour l'éducation)
II – Informations sur les partenaires régionaux et internationaux
III – Évaluation indépendante du CSEF (sera communiquée ultérieurement quand les évaluateurs auront achevé la traduction du rapport)

A. Résumé de la proposition

Contexte du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation au Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF)

Le Partenariat mondial pour l'éducation accorde une grande importance à la participation de la société civile au dialogue dans le secteur éducatif, comme en attestent à la fois ses principes et sa démarche. Conscient de la valeur de la contribution de la société civile dans l'élaboration des plans nationaux d'éducation qu'il finance, le Partenariat mondial pour l'éducation encourage la participation de la société civile dans ses directives concernant les processus pays, et en réservant également des sièges aux représentants de la société civile au sein de son Conseil d'administration. Toutefois, pour une participation pleine et effective de la société civile au niveau national, il ne suffit pas d'ouvrir un espace. C'est pourquoi le Partenariat mondial pour l'éducation soutient depuis 2009 le ***Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF)***. Cette initiative peu coûteuse mais à fort impact apporte aux coalitions d'organisations et de groupes de la société civile œuvrant dans le secteur éducatif les financements et les appuis dont elles ont besoin pour participer pleinement au dialogue sur la politique éducative à l'échelon national, et pour amplifier ce débat en sensibilisant et en mobilisant la population.

Fin 2009, le projet du CSEF recevait de la part du Conseil d'administration une première dotation de 17,1 millions de dollars au titre du programme FDPE en réponse à la demande présentée par la Campagne Mondiale pour l'Education (CME). Cette somme était destinée à financer pendant un peu plus de deux ans des activités de renforcement des capacités et des initiatives de défense de l'éducation menées par la société civile dans 45 pays. Ce budget s'est achevé fin 2011, et le gouvernement australien a fourni un financement de transition pour poursuivre le projet et achever le travail. Une évaluation indépendante a ensuite été menée tandis que le Partenariat mondial pour l'éducation clarifiait la situation des processus GRA qui avaient été retardés alors qu'ils étaient suggérés comme source future de financement pour le CSEF.

Le rapport de fin de projet et l'évaluation externe mettent en évidence un impact significatif du CSEF dans les 45 pays pendant cette courte période. On constate un énorme essor de la capacité des coalitions nationales pour l'éducation à s'engager dans le Partenariat mondial pour l'éducation et d'autres processus de réforme des systèmes nationaux d'éducation, qui s'est traduit par l'augmentation du nombre et de la diversité des membres des coalitions, une présence très accrue des coalitions au niveau local et dans les districts, une participation accrue des femmes aux fonctions dirigeantes dans les conseils d'administration des coalitions, et un plus grand nombre de coalitions présentes dans des instances officielles telles que les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Même si l'évaluation ne porte que sur deux années, elle

démontre à l'évidence que la hausse de la participation des capacités des coalitions de la société civile a contribué à plusieurs changements importants dans les politiques et les pratiques.

Pourtant, cette initiative importante prendra fin brutalement au début de l'année prochaine si elle ne reçoit pas l'approbation du Conseil d'administration du GPE pendant la réunion de Paris pour une nouvelle allocation pour 2013-14.

Objet de la demande

La CME et ses partenaires dans ce projet (ActionAid International, ACEA, ANCEFA, ASPBAE, CLADE, IBIS, Internationale de l'Éducation, Oxfam International, Plan International, Save the Children International et VSO) demandent un financement sur deux ans de 14,5 millions de dollars pour 2013-2014. La CME souhaiterait aussi que le soutien aux coalitions nationales de la société civile pour l'éducation dans les pays partenaires soit considéré par le Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation comme partie intégrante de l'architecture du Partenariat mondial.

Contexte du CSEF

Le projet CSEF a vu le jour à partir de plusieurs initiatives précédentes menées par des partenaires du développement, des donateurs et des ONG internationales en vue de renforcer la participation et la voix de la société civile. Le CSEF trouve son origine dans la certitude, partagée par le Partenariat mondial pour l'éducation, que la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous nécessite une forte participation de la société civile – dans la planification, le suivi des services éducatifs fournis, la responsabilisation, et pour sensibiliser les citoyens et les impliquer dans les débats sur l'éducation nationale. C'est essentiel surtout pour atteindre les enfants marginalisés non scolarisés, pour recueillir les commentaires des citoyens sur la qualité de l'éducation, pour accentuer le sentiment d'appropriation nationale des réformes, renforcer les systèmes éducatifs et améliorer l'utilisation des fonds de l'éducation par une responsabilisation accrue.

Le CSEF agit dans ce sens à l'aide de deux approches interconnectées :

Financement direct des coalitions nationales de la société civile pour l'éducation composées d'organisations de la société civile, d'associations de parents, de groupes communautaires, de syndicats d'enseignants et d'autres structures de la société civile en rapport, afin de les aider à mener à bien leurs tâches fondamentales : mobilisation sur la politique, suivi et sensibilisation.

Appui technique à ces coalitions, y compris en facilitant l'apprentissage croisé entre les pays, en distribuant des outils et des informations, et en fournissant une formation directe et un soutien pour dialoguer avec les représentants de la société civile.

Le CSEF est coordonné au niveau mondial par la CME, et à l'échelon régional par la Coalition arabe pour l'Éducation pour tous (ACEA), le Bureau Asie-Pacifique d'éducation des adultes (ASPBAE), le Réseau africain de campagne pour l'Éducation pour tous (ANCEFA) et la Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE). La gestion financière régionale est assurée par Oxfam GB (pour l'Afrique), l'Internationale de l'Éducation (Asie-Pacifique) et ActionAid (Amérique latine). Le soutien des ONG internationales sera coordonné par un Groupe consultatif international dont la liste des membres actuels (en attente de finalisation) compte ActionAid International, IBIS, l'Internationale de l'Éducation, Oxfam International, Plan International, Save the Children International et VSO.

Accomplissements du CSEF à ce jour

Pendant ses deux premières années d'activité, le CSEF a eu un impact significatif. Il a fourni une occasion précieuse de soutenir et renforcer les coalitions de la société civile en vue de les aider à mobiliser les voix citoyennes et à stimuler l'action populaire pour exiger la réalisation des objectifs de l'EPT. Le CSEF a aidé la société civile à demander aux gouvernements et aux partenaires du développement de rendre compte de leurs engagements de réformes éducatives et des objectifs convenus. Des accomplissements significatifs, variables selon les pays, ont été observés : renforcement de la capacité institutionnelle des coalitions, diversification et développement des membres des coalitions, pressions intenses en vue d'influencer les dépenses publiques, les politiques et les cadres législatifs de l'éducation. Voici quelques exemples de succès et d'accomplissements du CSEF :

(i) Des coalitions de la société civile pour l'éducation plus fortes et plus larges dans le monde entier

- La majorité des coalitions sont désormais officiellement enregistrées ; elles disposent de plans stratégiques et de systèmes de gestion financière sains, d'une meilleure représentation sur le terrain et leur rôle est reconnu par les décisionnaires.
- Le CSEF a soutenu l'établissement de neuf nouvelles coalitions pendant ses deux premières années d'existence, faisant ainsi passer le nombre de coalitions CSEF de 36 à 45.
- Les coalitions de la société civile pour l'éducation dans les pays à revenu faible se sont agrandies et diversifiées, et le nombre total d'organisations de la société civile membres des coalitions financées par le CSEF est passé de 975 à 3375 pendant la période du projet.

(ii) Des réseaux de la société civile à portée nationale plus large auprès des citoyens

La présence des coalitions au niveau local et dans les districts s'est renforcée en vue de stimuler la participation des populations sur le terrain et d'étendre leur action coordonnée et leur engagement concret, avec 839 structures locales au lieu de 585 deux ans auparavant.

(iii) Participation accrue des femmes dans les structures de gouvernance et de direction des coalitions

Dans la plupart des coalitions, l'équipe dirigeante a changé avec l'organisation d'élections démocratiques et une participation accrue des femmes ou leur affectation à des fonctions d'encadrement. En Asie notamment, la proportion de femmes siégeant dans les directoires des coalitions nationales pour l'éducation est passée en deux ans de 29,6 % à 42,3 %.

(iv) Augmentation des activités de suivi des budgets de la part de la société civile

Au cours de la période du projet, un grand nombre de coalitions de la société civile ont engagé leurs membres dans des tactiques de suivi des budgets et de surveillance de l'éducation au niveau national, régional et du district, permettant à la société civile d'influencer la gouvernance des activités du secteur de l'éducation au niveau national. Plusieurs coalitions ont fait du lobbying pour une augmentation du budget alloué à l'éducation et dans certains cas ce travail a permis de mettre en lumière la corruption et mener des actions contre la mauvaise utilisation des ressources du secteur.

(v) Participation renforcée des coalitions aux processus stratégiques et de planification de l'éducation

L'engagement politique des coalitions a fait un immense bond en avant pendant la période du projet. En participant plus assidument aux réunions des groupes locaux des partenaires de l'éducation, à des examens sectoriels conjoints et à des groupes de travail, plusieurs coalitions ont apporté des informations cruciales et leur expertise précieuse dans le dialogue sur la politique du secteur éducatif. Beaucoup ont développé leur capacité à participer à un débat avec plusieurs parties prenantes, à effectuer des analyses politiques et à formuler leurs propositions de politiques. Ces nouvelles compétences se sont traduites par un impact sur les politiques et les pratiques dans plusieurs pays, où les pouvoirs publics, les parlementaires et les autres acteurs ont reconnu la place de la société civile, par exemple :

- **MEPT – Mozambique :** A plaidé en faveur d'une meilleure éducation pour les groupes vulnérables et négligés pendant les discussions autour du plan sectoriel de l'éducation ; ses propositions ont été prises en compte dans le plan approuvé par le Partenariat mondial pour l'éducation en 2010.
- **CBDE – Bolivie :** A pesé sur la nouvelle loi de l'éducation afin de tenir compte des personnes handicapées.
- **COESI – Îles Salomon :** A mené une étude complète sur l'alphabétisation et présenté ses observations pendant les discussions sur une nouvelle politique nationale d'alphabétisation.
- **Elimu Yetu – Kenya :** A influencé plusieurs articles importants de la Constitution traitant du droit à l'éducation pendant le processus d'amendement constitutionnel.

- **Foro Socioeducativo – République dominicaine :** A dévoilé grâce à un travail de suivi budgétaire la sous-utilisation par l'État des fonds du secteur éducatif, ce qui a entraîné une campagne de la société civile exigeant la transparence des dépenses.
- **EFA-SL – Sierra Leone :** Ses campagnes et son lobbying ont poussé le gouvernement à augmenter le budget de l'éducation de presque 100 %.
- **COSYDEP, Sénégal :** Le rôle de la coalition comme médiateur entre le Ministre de l'éducation et les syndicats d'enseignants a été reconnu comme crucial par le Ministre dans la résolution des conflits et des grèves
- **Bangladesh :** influence sur la politique nationale pour l'éducation en 2010 et a permis de porter une voix collective en faveur d'une législation assurant le droit à l'éducation

Globalement, le CSEF a apporté une précieuse contribution en soutenant et renforçant les coalitions de la société civile pour les aider à mobiliser la voix des citoyens dans les débats sur l'EPT, à dialoguer avec les gouvernements et les partenaires de développement et à leur demander de rendre compte de l'application des réformes des services éducatifs.

Évaluation indépendante du CSEF

Dans la cadre du bilan des deux premières années du projet de Fonds de la société civile pour l'éducation, une évaluation indépendante a été effectuée par une équipe de chercheurs sous la direction de l'Université de Barcelone. Ils ont commencé à travailler en juin et viennent d'achever leur rapport. Celui-ci sera transmis au Conseil d'administration du GPE la deuxième semaine de novembre une fois la traduction achevée. La conclusion du rapport est annexée à la proposition et la dernière partie est recopiée ci-dessous. L'évaluation a apporté plusieurs enseignements clés, qui figurent dans la proposition principale aux côtés des changements apportés au projet. De plus, des réflexions et des évaluations ont également été menées par les acteurs du CSEF au niveau national, régional et mondial, et une nouvelle série de changements est proposée pour améliorer le fonctionnement du projet.

> *« Le programme du CSEF a contribué à renforcer et crédibiliser les coalitions nationales pour l'éducation dans la majorité des pays participants au programme. Plus précisément, nous avons constaté des améliorations du plaidoyer et un renforcement des capacités des coalitions nationales pour l'éducation, qui ont su concevoir des stratégies à la fois adaptées à leur contexte spécifique et cohérentes avec la stratégie globale du CSEF. De plus, les coalitions ont toutes réussi à obtenir une reconnaissance politique plus ou moins marquée dans les contextes où elles opèrent. Notons cependant que le développement des capacités de recherche et de gestion des connaissances a été beaucoup plus modeste.*
>
> *Le projet du CSEF a bénéficié d'une conception plus solide au niveau des processus opérationnels (suivi budgétaire, plaidoyer, etc.) que pour les processus de support (financement, gestion des ressources humaines, S&E, etc.). En conséquence, plusieurs*

problèmes qui se sont déclarés pendant le développement du projet ont dû être résolus sur le champ. Les contraintes de temps, l'incertitude quant à l'avenir du programme et les retards de décaissement des fonds ont marqué la trajectoire du projet et, dans une certaine mesure, le niveau d'accomplissement de ses objectifs.

Le cadre institutionnel du CSEF est sophistiqué et a pu être mis en place très rapidement en dépit de ces circonstances défavorables. La conception institutionnelle a rencontré quelques problèmes principal-agent et des difficultés de coordination qui ont pu être surmontés pendant la période du projet grâce à l'intervention active des organisations régionales. Ces problèmes ont toutefois entaché les efforts visant à guider l'ensemble de l'organisation vers des objectifs communs, surtout s'agissant des objectifs les plus ambitieux tels que la création d'un fonds national de la société civile.

Cette évaluation démontre que le CSEF a effectivement aidé les réseaux de la société civile à prendre une place clé dans les débats sur l'éducation et a activement contribué à la réalisation du droit à « l'éducation pour tous » en provoquant des changements significatifs des politiques nationales dans de nombreux endroits à travers le monde. Toutefois, la contribution de la société civile au cadre d'action de l'EPT ne se limite pas à l'efficacité de l'aide. Des réseaux de la société civile structurés et compétents sont utiles pour faire progresser les objectifs de l'EPT, mais peuvent aussi contribuer à démocratiser les politiques du secteur éducatif à différents niveaux. C'est pour y parvenir que le CSEF a ouvert des espaces d'expression aux organisations de la société civile et aux citoyens individuels, où ils peuvent faire entendre leur voix et demander des comptes aux pouvoirs publics sur leurs politiques d'éducation.

La suite du programme du CSEF doit se concentrer sur le développement des capacités de plaidoyer et de gestion stratégique ; le renforcement et la démocratisation des réseaux de la société civile ; la simplification du cadre institutionnel (supranational) ; la promotion des échanges internationaux et de la formation ; et apporter un soutien financier de base aux stratégies des coalitions nationales pour l'éducation. "

Dernière partie du chapitre final sur les discussions et les conclusions de l'évaluation indépendante du CSEF. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'annexe.

Enseignements retenus et changements apportés au projet

Pour prendre en compte les points soulevés dans l'évaluation indépendante et d'autres leçons issues des processus de révision internes, la proposition révisée contient plusieurs changements, dont voici les principaux :

<u>*Nouvelle entité de supervision*</u> – nous sommes en pleine discussion avec des membres du Conseil d'administration du PME qui ont montré leur intérêt à participer à l'entité de supervision du CSEF. Nous fournirons les dernières informations à ce sujet au Conseil d'administration pendant la réunion à Paris.

Alignement plus net des objectifs sur l'impact recherché – Le soutien technique et les fonds fournis à la société civile nationale par le biais de ce projet sont destinés à améliorer la politique éducative, la planification et la fourniture des services d'éducation dans le but de scolariser davantage d'enfants et de leur offrir une meilleure éducation, y compris les enfants marginalisés et vulnérables. Pour cela, les objectifs et la matrice de résultats du projet devront définir plus clairement et mesurer ce que fait la société civile pour obtenir cet impact – par davantage de participation, l'engagement de la population, des contributions de qualité, etc. – au lieu de se focaliser, comme le projet initial, sur le renforcement de la coalition et le développement de ses capacités propres.

Des systèmes plus solides et des partenariats élargis à l'échelon international – Pour améliorer la coordination et optimiser les mécanismes de soutien à la société civile, nous avons créé deux structures au niveau mondial. Le Comité consultatif international sera composé d'un éventail plus large d'organisations internationales de la société civile participant à ce projet important ; nous espérons qu'en nous appuyant ainsi sur les compétences de gestion et l'expertise existantes, nous parviendrons à offrir à la société civile un appui technique renforcé et mieux coordonné. Nous envisageons aussi d'inviter progressivement des acteurs plus diversifiés à s'impliquer dans les comités de financement et les agences régionales de gestion des fonds. Les organisations qui composeront ce Comité international seront probablement ActionAid International, IBIS, l'Internationale de l'Éducation, Oxfam International, Plan International, Save the Children International et VSO mais également des experts indépendants.

Nous avons aussi créé un groupe distinct au sein du Conseil d'administration mondial de la CME pour superviser le programme au nom de la Campagne mondiale pour l'éducation. Nous nous efforçons ainsi d'écarter les partenaires nationaux et régionaux qui pourraient bénéficier du programme et de relever le niveau de responsabilisation à l'égard des rapports et des propositions émanant des partenaires régionaux.

Insister davantage sur le suivi, l'évaluation et l'acquisition de connaissances – Dans le nouveau projet, les objectifs stratégiques et les indicateurs détaillés sont élaborés et définis en consultation avec toutes les parties prenantes du CSEF, y compris les partenaires régionaux et les coalitions nationales. Cela se traduit par une matrice de résultats plus claire et plus facile à mesurer, qui servira de base pour préparer les rapports annuels qui seront publiés en ligne.

Amélioration de la communication, de l'apprentissage et la collaboration Sud-Sud – Le nouveau projet renforce les ressources humaines consacrées à la communication et la formation, soutenues par un budget plus important. Le CSEF prévoit à la fois de consolider sa présence sur Internet et de publier de nouvelles ressources dans les cinq langues de travail du CSEF (anglais, français, espagnol, portugais et arabe). La CME collaborera avec l'entité de supervision pour informer régulièrement le Conseil d'administration du PME de l'évolution du projet.

Plus d'intérêt à l'égard des manifestations de plaidoyer régionales, des activités collaboratives de renforcement des capacités, des actions et de l'apprentissage au niveau inter-régional – Le but est d'accentuer la qualité du travail de développement des capacités, de se rapprocher des institutions régionales les plus influentes et de construire des mécanismes de soutien mutuel entre les coalitions.

Davantage de soutien à l'engagement de la société civile dans les processus du Partenariat mondial pour l'éducation et dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation – L'accent mis sur la participation de la population a toujours été au cœur de la conception du CSEF dès le départ. Quelques résultats impressionnants ont déjà été enregistrés, mais il est clair toutefois qu'il faudra continuer à mettre en avant ces aspects et à renforcer les capacités dans plusieurs pays. En conséquence, une participation de qualité fait partie intégrante des objectifs du CSEF. En développant quelques interventions utiles effectuées cette année grâce aux fonds de transition de CSEF et à l'initiative *Back Up* du GIZ, nous prévoyons d'intensifier notre soutien à l'engagement des coalitions dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Nous apporterons aussi une assistance et un soutien plus directs aux représentants élus de la société civile des pays en développement dans le Partenariat mondial pour l'éducation afin de stimuler la mobilisation au niveau national.

Une nouvelle proposition de pérennisation – Pour tenir compte des remarques de l'évaluation indépendante et du secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation, nous proposons une nouvelle stratégie de pérennisation plus réaliste qui intègre le CSEF dans l'architecture du Partenariat mondial. Les trois dernières années, le CSEF a contribué à donner une longueur d'avance au Partenariat mondial pour l'éducation par rapport à d'autres initiatives internationales pour ce qui concerne la mobilisation de la société civile conformément à l'agenda de l'efficacité de l'aide établi à Paris, à Accra et à Busan. Toutefois, et l'évaluation l'a bien montré, les projets de soutien financier à court terme génèrent de multiples défis, et une prévisibilité à plus long terme permettrait d'améliorer significativement la situation. **C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'administration du PME de s'engager à fournir un pourcentage indicatif de 1 % dans toutes les opérations futures de reconstitution des ressources, afin d'assurer la participation efficace et coordonnée de la société civile aux processus du Partenariat mondial pour l'éducation.** Nous nous engageons à poursuivre l'examen critique et l'évaluation indépendante du mécanisme du CSEF afin de vérifier son adéquation à ses engagements. Nous continuerons également de soutenir les coalitions nationales pour l'éducation dans leurs efforts pour lever des fonds et développer des stratégies et des plans de collecte de fonds qui soient de qualité.

Objectifs du projet

Le but global du CSEF en 2013-2014 est **de poursuivre les avancées vers l'accomplissement des objectifs éducatifs en assurant la participation effective de la société civile aux réformes, à la planification sectorielle et l'examen du secteur de l'éducation.**

- Participation : participation intensive et reconnue de la société civile aux processus officiels de planification et de suivi du secteur éducatif.
- Sensibilisation et mobilisation de la population : sensibilisation à grande échelle et mobilisation des populations sur le terrain dans les débats et les processus relatifs à l'éducation
- Contributions de qualité : recherches et analyses pertinentes et utiles menées par la société civile sur les politiques, le financement et les pratiques en vigueur ou proposés dans le secteur éducatif.
- Connaissances et réseaux : engagement fort de la société civile au travers de l'apprentissage croisé entre les pays, du renforcement des capacités et de connexions avec les processus politiques à l'échelon mondial.

Cela nous amène à quatre objectifs précis :

Objectif 1 : La participation officielle de la société civile aux processus stratégiques et d'examen du secteur éducatif et le dialogue avec les décideurs politiques et les parlementaires se sont renforcés et sont davantage reconnus. Le projet CSEF s'efforce d'aider les coalitions :

- À participer pleinement aux groupes locaux des partenaires de l'éducation, aux réunions du comité de coordination ou à d'autres structures multipartenaires similaires intervenant dans la planification et l'examen du secteur éducatif
- À prendre part et contribuer aux forums politiques organisés par le gouvernement ou ses partenaires techniques et financiers
- À se joindre aux comités de planification et de révision de l'éducation, aux groupes de travail de réforme de l'éducation, aux groupes de travail techniques et aux missions communes d'examen organisées par les groupes locaux des partenaires de l'éducation avec d'autres acteurs du secteur, où sont discutées et adoptées les décisions relatives à la politique éducative
- À prendre contact avec des parlementaires individuels et les groupes parlementaires appropriés, y compris en participant à des audiences parlementaires pour y apporter des informations utiles, et en soutenant ou coordonnant des travaux parlementaires.

Objectif 2 : Les coalitions nationales pour l'éducation développent activement les capacités des populations à accéder et participer aux débats du secteur de l'éducation, par la sensibilisation, le renforcement des connaissances et des compétences, et la création

d'opportunités de participation. Les coalitions travailleront sur cet objectif en 2013-2014 au travers d'activités telles que :

- Campagnes de sensibilisation de l'opinion aux principaux aspects de la politique éducative, y compris par la production de guides simples, l'organisation de réunions communautaires et une campagne médiatique centrée sur la mobilisation des communautés par la radio
- Travail de sensibilisation budgétaire, y compris par la publication de guides accessibles à tous expliquant les budgets de l'éducation et par un travail coordonné de suivi des dépenses
- Création ou développement des réseaux EPT au niveau provincial, départemental et du district
- Participation accrue des groupes marginalisés dans les coalitions de la société civile
- Formation aux questions touchant à l'éducation, aux audits sociaux, au suivi budgétaire, etc. pour le personnel des OSC, la population en général, les parents et les élèves.

Objectif 3 : Les recherches et analyses de la société civile contribuent à mettre en place des plans, des politiques, des financements et des pratiques du gouvernement national qui permettront de réaliser le droit à une éducation de qualité pour tous et les six objectifs de l'EPT. En 2013-2014, les coalitions financées par le CSEF prévoient de développer cette dimension au travers des activités suivantes :

- Initiatives communautaires de recherche et d'analyse des tendances, des pratiques et des lacunes dans la prestation des services éducatifs, les budgets et l'allocation des ressources – notamment à l'aide de fiches d'évaluation des performances et d'audits sociaux dans les écoles et les districts
- Analyse par les communautés des lois et des cadres politiques du secteur de l'éducation, et de leur pertinence pour différents groupes sociaux
- Enquêtes nationales et locales pour établir les priorités de l'éducation
- Suivi par les communautés de l'attribution et l'utilisation des fonds de l'aide dans le secteur éducatif
- Suivi et rapports de la société civile sur les questions de gouvernance centrés sur la transparence et la reddition de comptes dans le secteur éducatif.

Objectif 4 : Le projet CSEF renforce la qualité et l'impact de l'engagement de la société civile dans le secteur éducatif en promouvant les partenariats, en renforçant la collaboration Sud-Sud et le partage des connaissances, et en facilitant l'impact sur les processus politiques à l'échelon mondial. Pour cela, les activités suivantes seront mises en place :

- Production au niveau régional et international de publications et de boîtes à outils pour documenter et diffuser les données probantes et les bonnes pratiques des coalitions financées par le CSEF

- Communications régulières avec toutes les coalitions CSEF, diffusion des informations émanant du Partenariat mondial pour l'éducation et d'autres coalitions
- Soutien aux coalitions pour partager leurs informations sur Internet ou dans des publications imprimées
- Soutien coordonné des secrétariats régionaux, de la CME, des ONG internationales et d'experts individuels membres du Comité consultatif international pour renforcer les capacités des coalitions en réponse à leurs demandes
- Plateformes d'apprentissage régionales et mondiales
- Aide aux représentants de la société civile au sein du Partenariat mondial pour l'éducation, s'agissant de consulter les coalitions financées par le CSEF dans les cinq langues officielles.
- Visites d'études et observations du travail sur le terrain
- Faciliter et influencer les processus de la société civile pour l'EPT post 2015 au niveau national et régional et l'engagement dans les initiatives mondiales telles que « l'éducation en premier lieu »

Budget du projet

Le projet sollicite 14,5 millions USD pour 2013 et 2014 : 6,67 millions pour l'Afrique ; 3,72 millions pour l'Asie-Pacifique ; 1,12 million pour l'Amérique latine ; 1,33 million pour le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie centrale et 1,65 million pour la gestion et les activités au niveau mondial ainsi que pour l'apprentissage inter-régional.

La décision du Conseil d'administration du GPE est attendue sur les points suivants :

1. Le Conseil d'administration attribue 14,5 millions de dollars américains provenant du Fonds pour l'éducation du Partenariat mondial (le « Fonds du GPE ») à une entité de gestion qui sera désignée fin décembre 2012, pour une période de mise en œuvre de deux ans à partir de 2013, dans le but de soutenir le travail des coalitions nationales de la société civile pour l'éducation dans les pays éligibles aux fonds de mise en œuvre des programmes du Fonds du GPE, conformément à la proposition présentée par la société civile lors de la réunion du Conseil d'administration les 19 et 20 novembre 2012. Cette allocation n'est pas soumise aux procédures approuvées dans le Manuel opérationnel des activités mondiales et régionales (GRA) et sera considérée de l'une des façons suivantes :

Option 1 : comme venant s'ajouter aux 60 millions USD actuellement prévus pour le programme GRA sur la période 2012-2014 ; ou
Option 2 : comme faisant partie des 60 millions USD actuellement prévus pour le programme GRA sur la période 2012-2014.

2. Le Conseil d'administration accepte d'intégrer un soutien permanent à l'engagement de la société civile dans les futurs processus de reconstitution des ressources en allouant environ 1 % des fonds à un fonds de la société civile pour l'éducation.

A. PROPOSITION PRINCIPALE

1. Introduction

"Le Partenariat Mondial va soutenir une société civile plus importante, la profession enseignante, et le secteur privé et la participation des fondations privées dans des Groupes locaux de partenaires de l'éducation et dans le dialogue politique au niveau du pays. »

Plan stratégique 2012-2015 du PME

Le Partenariat mondial pour l'Education (PME) est une initiative unique. L'un des aspects essentiels qui le rendent unique est son engagement total de la société civile aux côtés d'autres partenaires dans des efforts pour obtenir l'Education pour Tous. Le plan stratégique du PME, le guide du processus au niveau du pays et les documents constitutifs révèlent tous la nécessité d'inclure la société civile afin de garantir la propriété et la pertinence des plans du secteur de l'éducation nationale soutenus par les partenaires du PME. Malgré les efforts importants et coordonnés des partenaires du PME depuis 10 ans, il y a encore 132 millions d'enfants exclus de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire de premier cycle, une scolarité de qualité médiocre qui prive plus de nombreux millions d'entre eux de leur droit à l'éducation, et qui conduit à la marginalisation continue des groupes vulnérables, y compris ceux situés dans des zones affectées par des conflits. Confrontés à ces problèmes qui ont résisté obstinément jusqu'à présent aux efforts mondiaux, il est essentiel que les voix de ceux qui sont affectés soient entendues, et qu'ils soient à même d'exprimer leurs priorités et leurs expériences par des moyens qui soient entendus par les décideurs politiques. Ceci nécessite une participation globale et efficace de la société civile.

Le PME a travaillé pour garantir cette participation par divers moyens. Il a fait beaucoup pour assurer une place pour la société civile dans les processus pertinents à la fois par l'inclusion de représentants de la société civile au Conseil, et par des directives sur les processus des pays. Mais pour que la société civile participe de manière significative et efficace, il faut beaucoup plus qu'une simple place. Prenant en compte cet état de fait, le PME soutient depuis 2009 le Fonds pour l'Education de la Société civile, une initiative à faible coût mais à fort impact pour fournir aux coalitions nationales d'éducation de la société civile le financement et le soutien pour se lancer efficacement dans un dialogue sur l'éducation avec le secteur politique, et développer ce dialogue en développant la prise de conscience et la participation des citoyens. En réponse à une proposition soumise par la Campagne Mondiale pour l'Education en 2008, le PME (alors l'IMOA) a alloué 17,1 millions de dollars pour soutenir le Fonds pour l'Education de la

Société civile (CSEF) au travers du précédent Fonds pour le développement des programmes d'éducation (EPDF) qui a commencé à affluer vers la fin 2009

Le Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) a été géré comme un projet collectif par la Campagne mondiale pour l'Education (CME), le Réseau africain de Campagne pour l'Education pour Tous (ANCEFA), L'Association Asie Pacifique Sud pour l'Education de Base et l'Education des Adultes (ASPBAE), la Campagne latino-américaine pour le Droit à l'Education (CLADE), travaillant avec ActionAid International, l'Internationale de l'Education et Oxfam. Au total, les coalitions de la société civile dans 45 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Education (IMOA) ont reçu un financement et un soutien par l'intermédiaire du CSEF. L'impact positif de l'engagement de la société civile financé par le CSEF a été reconnu par des ministères de l'éducation, des parlementaires et d'autres partenaires, par exemple au Bangladesh, au Mozambique, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Sénégal. (Voir la section 3 pour plus de détails).

Après deux ans et demi de financement de la part de la section FPDF (Fonds de Développement des programmes d'Education) de l'IMOA/ PME, AusAid, un membre du partenariat PME, a augmenté son aide pour fournir un an de financement relais pour le CSEF afin de permettre au travail accompli par la société civile d'être soutenu, alors que le projet initial a subi une évaluation approfondie et que les organisations impliquées dans le CSEF, ainsi que d'autres partenaires de la société civile, ont travaillé pour fournir un plan pour la continuation du CSEF en 2013 et 2014. A la lumière de l'expérience avec le CSEF depuis 2009, certains changements structurels ont été proposés, y compris une plus grande intégration des partenaires des INGO qui travaillent également pour renforcer la participation de la société civile dans les processus politiques et un comité supplémentaire réalisant la supervision financière et celle du projet au niveau mondial. Les objectifs et les activités du projet ont été réalignés sur les buts et les principes exposés dans le plan stratégique 2012-2015 du PME ainsi que sur une large consultation des acteurs nationaux et régionaux impliqués dans le projet . Les objectifs se concentrent sur la participation de la société civile, l'engagement des simples citoyens, la recherche et une analyse efficace basés sur la communauté, et l'apprentissage et le partage par le biais de partenariats transfrontaliers. (Voir section 4 pour plus de détails).

Etant donné la place centrale de l'engagement de la société civile dans l'Education pour Tous (EPT) et en particulier dans le travail du PME, nous proposons maintenant que le CSEF soit financé par les fonds de base du PME pendant les deux prochaines années, à un niveau de 14,5 millions de dollars pour la période 2013-2014. Nous recommandons par ailleurs que le Conseil d'administration du PME convienne qu'un soutien continu à un engagement stratégique de la société civile devrait faire partie d'une future reconstitution des fonds à hauteur de 1. des fonds futurs qui seront réservés pour un fonds de la société civile pour l'éducation.. Le financement à ce niveau représente une part infime des fonds du PME, mais il a un impact énorme en termes

d'encouragement de l'engagement citoyen dans les défis urgents qui sont d'envoyer chaque enfant à l'école, garantissant une éducation de bonne qualité pour tous et touchant ainsi les plus marginalisés.

Requête pour un financement auprès du PME

La CME et ses partenaires dans ce projet (ActionAid International, ACEA, ANCEFA, ASPBAE, CLADE, IBIS, Internationale de l'Éducation, Oxfam International, Plan International, Save the Children International et VSO) demandent un financement sur deux ans de 14,5 millions de dollars pour 2013-2014. La CME souhaiterait aussi que le soutien aux coalitions nationales de la société civile pour l'éducation dans les pays partenaires soit considéré par le Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation comme partie intégrante de l'architecture du Partenariat mondial.

2. Approche du CSEF

Le CSEF aborde ce travail visant à obtenir un plus fort engagement de la société civile par deux approches liées :

Un financement direct aux coalitions nationales, composées d'organisations de la société civile actives dans le domaine de l'éducation, d'associations de parents, de groupes communautaires, de syndicats d'enseignants et autres structures concernées de la société civile, pour leur permettre d'accomplir les fonctions fondamentales du contrôle de l'engagement politique et de la prise de conscience. Des comités régionaux des finances indépendants dans chaque région ont le pouvoir de décision en matière d'affectation des subventions sur la base des plans et des performances des coalitions nationales ; les subventions sont ensuite gérées par une Agence régionale de Gestion financière (une INGO différente dans chaque région avec de solides capacités dans le domaine de la gestion financière).

Un soutien technique à ces coalitions, y compris en facilitant l'apprentissage croisé entre les pays, la mise à disposition d'outils utiles et d'informations pour soutenir les efforts de promotion des idées à l'échelle nationale, une formation directe et le développement des capacités, et un soutien pour associer les représentants de la société civile au Conseil du PME. Ceci est coordonné à l'échelle internationale par la Campagne mondiale pour l'Education (CME) en tant que secrétariat mondial avec le nouveau Comité Consultatif International (ActionAid, Internationale de l'Education, Ibis, Oxfam, Plan International, Save the Children et VSO) et dirigé au niveau régional par les secrétariats généraux (ACEA, ANCEFA, ASPBAE, CLADE) travaillant avec des membres du Comité Consultatif International dans leur région lorsque cela est

nécessaire et agissant en coordination avec l'Agence Régionale de Gestion des Fonds pour développer des capacités dans le domaine de la gestion financière.

Notre approche pour la société civile reflète l'accent mis par le PME sur les processus gérés par les pays et les valeurs de la société civile de l'appropriation au plan national, dans la mesure où chaque coalition produit son propre plan basé sur les besoins et le contexte du pays. Le développement des capacités, le soutien technique et l'accompagnement seront également adaptés aux plans nationaux.

3. Le CSEF à ce jour

Se basant sur la réussite de précédents s projets centrés sur le renforcement de la participation de la société civile ainsi que sur les recommandations émanant d'un certain nombre de partenaires du développement, des donateurs et des INGO, la CME a été encouragée à rechercher un financement multilatéral pour son travail consistant à développer les capacités de la société civile en Asie, en Afrique, en Amérique Latine et au Moyen Orient. Le financement a été confirmé pour les nouveaux Fonds de l'Education de la Société civile en 2009. Le CSEF a été créé comme une initiative mondiale conçue pour garantir que les organisations de la société civile puissent assumer collectivement et totalement leurs rôles légitimes dans les processus de l'Education pour Tous au niveau des pays, comme cela est clairement expliqué dans le Cadre d'Action de Dakar.

Avec un accent mis sur les processus IMOA des pays, le CSEF a soutenu la société civile dans 45 pays d'octobre 2009 à décembre 2011 pour entamer un dialogue avec les gouvernements et aussi les donateurs pour influencer les priorités nationales de dépenses et les plans pour l'éducation. Financé par l'Initiative de Mise en Oeuvre Accélérée (IMOA), aujourd'hui le Partenariat Mondial pour l'Education (PME), le CSEF a apporté le soutien financier et technique aux Coalitions Nationales pour l'éducation dans les pays à faible revenu en Afrique, en Asie et Pacifique, et en Amérique latine.

En 2012, la Campagne mondiale pour l'Education a reçu un fonds relais d'un an de la part d'AusAid, permettant aux coalitions de renforcer la dynamique de leur travail de plaidoyer jusqu'à ce qu'un nouveau financement multilatéral à long terme pour le travail de plaidoyer de la société civile soit accepté. Durant l'année 2012, les deux années et le trimestre initiaux des activités nationales du CSEF ont été évaluées de façon indépendante. Cette évaluation et les leçons apprises durant la période initiale de mise en application ont été utilisées pour ajuster et renforcer le programme tel qu'il est présenté dans cette proposition.

Au cours des deux premières années, le CSEF a eu un impact significatif et a affiché un important retour sur les fonds investis dans la promotion de l'éducation de la société civile. La CGE

souhaite mettre à profit ce succès initial et propose que le principe d'affectation d'une petite proportion des fonds du PME à la société civile pour aider à contrôler et à promouvoir les plans nationaux du gouvernement soit inclus dans l'architecture de base du GPE.

Les objectifs originels du CSEF :

i. Développer et renforcer la capacité institutionnelle de larges coalitions nationales pour l'éducation gérées démocratiquement.

ii. Soutenir le travail de base des Coalitions Nationales pour l'éducation afin que la société civile soit capable de collaborer efficacement et de suivre la progression des gouvernements nationaux et des donateurs en travaillant vers L'Education Pour Tous.

iii. Soutenir les Coalitions Nationales pour l'éducation pour créer des structures de financement crédibles et indépendantes prenant la forme de Fonds nationaux pour l'éducation de la Société Civile.

Exemples de succès et de réussites du CSEF :

La première phase du projet CSEF (« CSEF I ») a fourni une occasion inestimable de soutenir et de renforcer les coalitions de la société civile pour mobiliser la voix des citoyens et l'action publique afin d'accélérer pour atteindre les buts de l'Education Pour Tous et collaborer avec les gouvernements et les partenaires du développement, en leur demandant des comptes sur leurs engagements envers les réformes et les objectifs de l'éducation. Il y a eu des réussites importantes, qui ont varié d'un pays à l'autre, depuis le renforcement de la capacité institutionnelle des coalitions et le développement des adhésions généralisées, jusqu'au travail extensif de plaidoyer pour influencer les dépenses des gouvernements, les politiques et les cadres législatifs sur l'éducation. Certains des succès et réussites clés :

(i) Coalitions de la société civile pour l'éducation plus fortes et plus larges.

Un aspect clé du CESF a été de développer des coalitions larges et crédibles. Par le biais d'ateliers, de plateformes d'apprentissage et de visites de terrain par les secrétariats régionaux, les gérants de fonds ou la Campagne Mondiale pour l'Education, les secrétariats et les membres des coalitions ont développé de plus solides capacités dans des domaines tel que le contrôle et l'évaluation, la gestion financière, le plaidoyer politique, la communication et la mobilisation des ressources. La plupart des coalitions sont désormais enregistrées légalement, avec des plans stratégiques et des systèmes de gestion financière plus solides mis en place. Ceci a conduit à des

mouvements mieux documentés et crédibles avec une plus grande représentation sur le terrain et une reconnaissance parmi les décideurs. Par ailleurs, **le CSEF I a aussi soutenu la création de 9 nouvelles coalitions durant ses deux premières années d'existence,** portant le nombre de coalitions CSEF de 36 à 45.

Il y a eu un accroissement significatif des adhésions aux coalitions grâce au CESF, en termes de chiffres, de la nature des organisations impliquées et de la portée de celles-ci dans toutes les régions et districts du pays. Ceci a entraîné dans l'ensemble des mouvements plus forts et plus dynamiques de la société civile. La plupart des coalitions pour l'éducation de la société civile comportent désormais parmi leurs adhérents une variété d'ONGs nationales, dans certains cas d'ONGs internationales, d'organisations de communauté/district, de syndicats d'enseignants, d'associations de parents, de groupes de femmes et de militants. Le tableau ci-dessous montre un bon niveau de croissance dans le nombre d'adhésions des coalitions, qui dans l'ensemble ont plus que doublé durant la période de 2 ans du projet du CESF.

Tableau 1. Croissance du nombre d'adhésion des coalitions

Pays	Année de création	Nombre de membres lors de l'année de création	Nombre de membres en 2011
Bangladesh	1999	15	234
Bolivie	2009	7	200
Cambodge	2001	17	160
Ghana	1999	10	300
Malawi	2000	7	75
Total des 45 coalitions	**-**	**975**	**3375**

(ii) Réseaux de la société civile avec une plus grande portée nationale

Durant la période du CSEF I, beaucoup de coalitions pour l'éducation ont créé des branches ou formé des réseaux locaux afin d'assurer un engagement efficace de la base dans tout le pays, et une portée au-delà des capitales. Le tableau ci-dessous montre les augmentations significatives de la couverture des réseaux au niveau du district et du comté dans l'ensemble et pour trois pays étudiés. Cette augmentation de la représentation, a entraîné une plus grande participation et la reconnaissance des voix de simples citoyens dans les débats sur les questions de politique nationale. De nombreuses coalitions ont formé les membres de ces réseaux locaux dans le domaine du budget participatif, du contrôle et de l'analyse des dépenses, ce qui a contribué à améliorer la responsabilité dans les programmes éducatifs et la gestion des écoles au niveau régional/ communautaire.

Tableau 2. Nombre de réseaux/branches de district/province de la coalition

CNE	Base (2009)	1 an (2010)	2 ans (2011)
Kenya	15	21	27
Bolivie	0	2	6
Nepal	2	19	25
Total des 45 coalitions	**585**	**707**	**839**

(iii) Plus grande participation des femmes dans les coalitions pour l'éducation de la société civile, en particulier dans des postes de direction

Par le biais du CSEF, des coalitions ont été soutenues pour renforcer leurs structures de gouvernance, ce qui a donné lieu à des assemblées régulières et fréquentes, à des rencontres d'adhérents et à des réunions du Conseil, à un partage amélioré des informations et à des processus décisionnels plus inclusifs avec les membres. La plupart des coalitions ont également constaté un changement dans la direction en organisant des élections démocratiques et dans le fait que davantage de femmes participent aux activités des coalitions ou prennent des rôles de direction. Par exemple, **en Asie la proportion des femmes dans les Conseils des coalitions nationales de la société civile pour l'éducation a augmenté de 29,6% à 42,3% durant les deux premières années.**

a. Augmentation des activités de suivi des budgets de la part de la société civile

Au cours de la période du projet , Au cours de la période du projet, un grand nombre de coalitions de la société civile ont engagé leurs membres dans des tactiques de suivi des budgets et de surveillance de l'éducation au niveau national, régional et du district, permettant à la société civile d'influencer la gouvernance des activités du secteur de l'éducation au niveau national. Plusieurs coalitions ont fait du lobbying pour une augmentation du budget alloué à l'éducation et dans certains cas ce travail a permis de mettre en lumière la corruption et mener des actions contre la mauvaise utilisation des ressources du secteur,

b. Engagement plus efficace de la société civile nationale dans la planification du secteur de l'éducation et les processus politiques

L'engagement politique des coalitions financées par le CSEF a énormément augmenté durant la période du projet. Plusieurs coalitions ont été à même d'apporter des informations et une expertise essentielles dans le dialogue au sujet du secteur de l'éducation grâce à une participation plus grande et plus efficace dans les Groupes locaux des partenaires de l'Education, les révisions conjointes et les groupes de travail. Beaucoup d'entre elles ont

renforcé leur capacité à s'engager dans un dialogue avec les nombreuses parties prenantes, à effectuer une analyse de la politique et à formuler des propositions. Ces facteurs ont abouti à une position renforcée avec les décideurs, ce qui comprenait dans un certain nombre de cas la signature de MoUs avec les ministères de l'éducation, des contributions à une politique significative et à des changements législatifs, et à un intérêt plus grand dans le débat sur l'Education pour Tous grâce à une participation plus grande des citoyens. Certaines coalitions ont également lancé des projets « d'observation » grâce auxquels ils ont contrôlé les budgets des gouvernements, les dépenses et la mise en application des programmes, et elles ont utilisé les conclusions pour suggérer des dépenses plus importantes pour l'éducation.

Le but ultime du renforcement des coalitions de la société civile est de leur permettre de contribuer à garantir un changement de politique et de pratique. Par la mise à disposition d'un financement direct, d'un soutien technique et du développement des capacités, le CSEF I a fourni de nombreux exemples de l'influence politique des coalitions par le biais du CSEF, y compris :

- **CBDE, Bolivie :** A influencé la nouvelle Loi sur l'Education pour prendre en considération les personnes handicapées.
- **Foro Sociaoeducativo, République dominicaine :** Par la surveillance du budget, furent découvertes les dépenses inférieures aux crédits disponibles du gouvernement pour l'éducation, qui est devenu le centre de la campagne de la société civile exigeant des comptes en ce concerne les dépenses.
- **Elimu Yetu, Kenya :** A influencé d'importants articles constitutionnels concernant le droit à l'éducation dans le processus des amendements constitutionnels.
- **MEPT Mozambique :** A plaidé en faveur d'une éducation améliorée pour les personnes vulnérables et délaissées dans les discussions sur le Plan du Secteur de l'Education, ce qui a été pris en compte dans le plan qui a été approuvé par le GPE en 2010.
- **EFA-SL Sierra Leone** : Des campagnes et un travail de lobbying ont influencé la décision du gouvernement d'augmenter le budget de l'éducation de presque 100%.
- **COSYDEP, Sénégal** : Le rôle de la coalition comme médiateur entre le Ministère de l'Education et les syndicats d'enseignants a été reconnu comme crucial par le Ministre pour la résolution des conflits et des grèves.
- **COESI Iles Salomon :** Elles ont mené des recherches détaillées sur le niveau d'alphabétisation et ont apporté des conclusions dans les discussions au sujet de la nouvelle politique nationale sur l'alphabétisation.
- **CAMPE Bangladesh :** influence sur la politique nationale pour l'éducation en 2010 et a permis de porter une voix collective en faveur d'une législation assurant le droit à l'éducation.

4. Objectifs et activités pour 2013-2014

L'objectif global du CSEF est de faire progresser la réalisation des buts de l'éducation en garantissant la participation efficace de la société civile – non pas seulement les organisations officielles de la société civile, mais plus largement les citoyens – dans les débats sur l'éducation et la planification et l'examen du secteur.

- **Participation** : participation de la société civile plus forte et mieux reconnue dans les processus officiels de la planification et de la surveillance du secteur de l'éducation.
- **Sensibilisation du public & engagement :** prise de conscience étendue des simples citoyens et engagement dans les débats et les processus sur l'éducation.
- **Contributions de grande qualité :** recherches et analyse pertinente et efficace par la société civile des politiques actuelles ou proposées, du financement et des pratiques dans le secteur de l'éducation.
- **Connaissances et réseaux :** fort engagement de la société civile par le biais de l'apprentissage croisé entre les pays, le développement des capacités, et les liens vers les processus politiques mondiaux.

En produisant les grandes lignes de ce projet, la CME a demandé aux coalitions se trouvant dans les pays susceptibles de bénéficier du CSEF de donner des indications sur leurs activités prévues et les problèmes essentiels durant la période 2013-2014. Leurs réponses ont été résumées pour établir les activités prévues indiquées ci-après.

Participation

"La participation de tous les partenaires – y compris les donateurs, les agences multilatérales, les groupes de la société civile, le secteur privé et les fondations privées – pour développer un plan d'éducation est importante afin qu'il reflète les buts communs au niveau du pays.''

Plan stratégique 2012-2015 du PME

Objectif 1: La participation officielle de la société civile aux processus stratégiques et d'examen du secteur éducatif et le dialogue avec les décideurs et les parlementaires se sont renforcés et sont davantage reconnus.

L'engagement de la société civile auprès des décideurs – des fonctionnaires élus, des fonctionnaires non élus, des parlementaires et des représentants des donateurs, est essentiel pour s'assurer que les voix des citoyens soient prises en compte dans les processus politiques. Ceci comprend, mais ne se limite pas à l'engagement dans des structures officielles comme les Groupes locaux d'Education, les Groupes techniques de travail, etc. Durant le parcours du CSEF

à ce jour, de nombreuses coalitions ont travaillé pour établir des liens crédibles, fiables et fonctionnels avec de telles structures, ce qui a grandement fait progresser leur capacité à influencer positivement les processus politiques. Cependant, il reste un long chemin à parcourir pour établir un rôle reconnu pour la société civile dans les processus officiels de planification, ainsi que dans le renforcement des liens avec les parlementaires. Il s'agit en partie de la place accordée à la société civile, mais aussi de leur capacité à s'engager. Par le biais de l'approche de financement et l'approche de soutien technique, le projet du CSEF cherche à soutenir les coalitions pour :

- Qu'elles participent en tant que partenaires à part entière aux Groupes locaux des partenaires de l'Education, aux réunions du Comité de coordination ou d'autres structures multipartenaires similaires intervenant dans la planification et l'examen du secteur éducatif.
- Qu'elles participent et contribuent aux forums politiques organisés par le gouvernement ou ses partenaires techniques et financiers;
- Qu'elles participent à la planification de l'éducation & aux comités de révision, aux groupes de travail chargés des réformes de l'éducation, aux groupes techniques de travail, et aux missions de révision des partenaires communs organisées par les Groupes locaux des partenaires de l'Education avec d'autres acteurs du secteur, dans lesquels les décisions concernant les questions de politique de l'éducation sont discutées et acceptées.
- Qu'elles s'engagent auprès de parlementaires individuels et de groupes parlementaires appropriés, y compris en participant a des audiences parlementaires, pour y apporter des informations utiles et en soutenant ou en coordonnant des travaux parlementaires.

Prise de conscience publique et engagement

« L'inclusion positive de la société civile, y compris des organisations internationales non gouvernementales (ONGs), des ONGs et des associations locales, des syndicats d'enseignants, et des organisations basées sur la communauté et des groupes locaux de parties prenantes comme les parents et les élèves, vont nécessiter une plus grande participation en temps utile de ces partenaires pour développer les plans nationaux d'éducation, la mise en application du programme et les demandes de subventions, et les révisions conjointes du secteur ... Les Groupes locaux des partenaires de l'Education efficaces ont des buts qui ont été acceptés par les gouvernements partenaires des pays en voie de développement qui sont largement soutenus par un public informé »

Plan stratégique 2012-2015 du PME

Objectif 2: Les coalitions nationales pour l'éducation développent activement les capacités des populations à accéder et à participer aux débats du secteur de l'éducation, par la

sensibilisation, le renforcement des connaissances et des compétences, et la création d'opportunités de participation.

Les coalitions financées par le CSEF comprennent de nombreux membres qui sont proches des communautés locales et des utilisateurs de services – en particulier les groupes marginalisés – ce qui leur permet d'apporter des histoires de la vie réelle, des expériences de simples citoyens et des données brutes pour peser sur les processus de politique nationale et les débats concernant la planification. Jusqu'ici, le CSEF a permis aux coalitions de renforcer ces liens avec les citoyens de base, et a également amélioré l'interaction et la collaboration entre différents acteurs des organisations de la société civile travaillant sur les questions d'éducation, y compris les syndicats d'enseignants, les organisations de parents, les organisations pour les droits de l'enfant, et d'autres, élargissant ainsi la participation. En 2013-2014, les coalitions ont l'intention de développer ceci par le biais d'activités comprenant :

- Des campagnes de sensibilisation de l'opinion sur les principaux aspects de la politique de l'éducation, y compris la production de guides simples pour l'utilisateur, des réunions au niveau de la communauté, la mobilisation des medias sociaux et des campagnes média en se concentrant sur la radio et les autres mécanismes audio-visuels et l'engagement communautaire. Le travail de sensibilisation concernant le budget, y compris la publication de guides accessibles pour les budgets de l'éducation et un travail coordonné pour suivre en pratique les dépenses.
- L'établissement ou le renforcement des réseaux provinciaux, au niveau du district/comté sur l'Education Pour Tous.
- Une plus grande participation des groupes marginalisés dans les coalitions de la société civile.
- Des sessions de formation pour le personnel des Organisations de la Société Civile, les membres de la communauté, les parents et les élèves sur les questions d'éducation, les audits sociaux, le suivi du budget, etc.
- Collaboration avec les autres groupes et mouvements sociaux

Contributions de grande qualité

« Le Partenariat Mondial peut aider à promouvoir les stratégies concernant l'éducation nationale qui répondent aux besoins de la communauté et qui donnent du pouvoir aux acteurs locaux pour exiger et contrôler la mise en application de services d'éducation de qualité. »

Plan stratégique 2012-2015 du PME

Objectif 3 : Les recherches et analyses de la société civile contribuent à mettre en place des plans , des politiques, des financements et des pratiques du gouvernement national qui permettront de réaliser le droit à une éducation de qualité pour tous et d'atteindre les six objectifs de l'Education pour Tous.

Il n'est pas suffisant pour les coalitions de la société civile de simplement développer la prise de conscience de la communauté et de faciliter l'engagement de la communauté : elles doivent être capables d'utiliser leur réseau et leur accès aux communautés pour produire des analyses et des propositions efficaces, pertinentes et bien ciblées sur la politique. La présence nationale des groupes de société civile, leurs liens avec les communautés et leur rôle de citoyens avocats leur donnent à une place unique pour compléter le travail technique de politique du gouvernement et de ses partenaires officiels avec des recherches et une analyse ancrées dans des audits sociaux et l'évaluation et le contrôle basés sur la communauté. Durant le parcours du CSEF, l'utilisation des performances et des fiches d'évaluation à l'école, des niveaux du district et national pour suivre les modalités de dépenses et contrôler la mise à disposition réelle des services, a augmenté considérablement, prouvant ainsi que c'est un bon moyen de recueillir des preuves pour plaider en faveur de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Afrique (Le travail effectué par Elimu Yetu et ses membres au Kenya est juste un exemple). En 2013-2014, les coalitions financées par le CSEF ont l'intention de s'étendre grâce aux activités suivantes :

- Recherches et analyse basées sur la communauté des tendances, des pratiques et des lacunes dans la mise à disposition des services du secteur de l'éducation, des budgets et l'affectation des ressources – y compris les cartes de performance des écoles des districts et les audits sociaux.
- Analyse basée sur la communauté des lois du secteur de l'éducation et des cadres politiques, y compris de la pertinence pour différents groupes sociaux.
- Enquêtes au niveau du district et national sur les priorités de l'éducation.
- Contrôle basé sur la communauté de l'affectation et de l'utilisation du soutien des donateurs dans le secteur de l'éducation.
- Suivi et rapports de la société civile sur les questions de gouvernance centrés sur la transparence et la reddition de comptes dans le secteur de l'éducation.

Connaissances et réseaux

« Dans l'ensemble un accent plus important sera mis sur le partage des connaissances et les leçons apprises »

Plan stratégique 2012-2015 du GPE

Objectif 4 : Le projet du CSEF renforce la qualité et l'impact de l'engagement de la société civile dans le secteur de l'éducation en promouvant les partenariats, en renforçant la collaboration Sud-Sud, et le partage des connaissances l'apprentissage et en facilitant l'impact sur les processus politiques mondiaux.

Pour fonctionner efficacement, les coalitions nationales d'éducation ne peuvent pas travailler de manière isolée. Le partage des connaissances et des meilleures pratiques au-delà des frontières a eu un impact important sur l'amélioration des pratiques durant le parcours du CSEF à ce jour. Nous cherchons à présent à poursuivre sur cette lancée en intégrant mieux le soutien et l'accompagnement des partenaires INGO, et en reliant les coalitions nationales au GPE et autres processus politiques au niveau mondial. Ceci comprendra :

- Des publications régionales et mondiales et des « boîtes à outils » décrivant et partageant les témoignages et les leçons de bonne pratique des coalitions financées par le CSEF.
- Une communication régulière pour toutes les coalitions CSEF, qui partagera les nouvelles du GPE et des autres coalitions.
- Un soutien pour que les coalitions partagent leurs informations en ligne et via des publications.
- Un soutien coordonné pour le développement des capacités de la part des secrétariats régionaux, des membres de la CME d'experts individuels et d'INGO du Comité consultatif international, en réponse aux propres besoins exprimés par les coalitions.
- Des plateformes d'apprentissage mondiales et régionales.
- Un soutien aux représentants GPE de la société civile pour consulter efficacement les coalitions financées par le CSEF, en 5 langues.
- Des visites d'études et des observations du travail sur le terrain
- Faciliter et influencer le processus de la société civile pour l'EPT post 2015 au niveau national et régional et l'engagement dans les initiatives mondiales telles que « l'éducation en premier lieu »

5. Structure

Le projet du CSEF vise à présenter une approche des meilleures pratiques sur la façon dont la société civile peut gérer des projets de manière transparente, organisée et efficace.

Gouvernance et gestion régionale

Le projet est divisé en quatre régions distinctes (Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Moyen-Orient, Europe et Asie Centrale) et chaque région comprend trois acteurs principaux :

Les **comités régionaux de financement** comprennent des experts indépendants sur l'éducation et la société civile dans la région. Ce comité évalue la qualité des propositions et des rapports des coalitions nationales d'éducation, et décide de l'attribution des subventions en conséquence.

Les **agences régionales de gestion financière** (une dans chaque région) sont les organismes internationaux de la société civile qui disposent de solides systèmes financiers internationaux en place. Elles gèrent le transfert effectif des fonds au niveau national et sont chargées d'évaluer les rapports financiers et d'audit avant la libération des paiements. En coordination avec les secrétariats régionaux, et selon le besoin dans chaque région, elles renforcent également les capacités des coalitions nationales en matière de gestion financière.

Les **Secrétariats régionaux jouent un rôle clé de soutien des capacités** des coalitions comprenant une assistance pour développer de solides plans nationaux de plaidoyer, coordonner le renforcement des capacités et le partage des connaissances au sein de leur région, et entreprendre un plaidoyer régional sur l'éducation pour tous. Ils sont les principaux contacts des coalitions nationales pour l'éducation et pour examiner et évaluer les plans d'éducation nationaux. Ils agissent en tant que Secrétariat du Comité régional de financement, mais ne décident pas du niveau de la subvention et ne transfèrent pas les fonds.

La gouvernance et la gestion mondiale

Le **Secrétariat mondial** pour le projet est assuré par la CME. Il a la responsabilité à l'échelle mondiale de s'assurer que le projet fonctionne bien, que les rapports soient d'un niveau correct et terminés à temps. Il coordonne le partage des connaissances et d'apprentissage inter-régional - y compris la mise à disposition d'outils et de mises à jour régulières - et travaille à contribuer au renforcement des capacités régionales avec les secrétariats régionaux et les partenaires des ONGs. En outre, la CME le suivi et l'évaluation du système, aide à diffuser le travail du CSEF et compile tous les différents rapports dans un rapport mondial annuel des progrès globaux pour l'entité de supervision. La CME agira en tant que Secrétariat pour les deux comités actifs au niveau mondial (le Comité consultatif international et le Groupe de coordination du CSEF).

Le **Comité consultatif international,** une nouvelle structure dans cette deuxième phase, rassemble un large groupe d'ONGs internationales et d'experts individuels impliquées dans la sensibilisation de **l'éducation.** Alors que le projet initial a rassemblé un large éventail d'acteurs de la société civile au niveau national dans 45 pays, il ne comportait pas de nombreux groupes internationaux de la société civile travaillant sur l'éducation. Il est prévu que le comité fasse intervenir un large éventail de membres internationaux, dont ActionAid International, Education

International, IBIS, Oxfam International, Plan International, Save the Children International et VSO.

Le **groupe de coordination du CSEF,** également une nouvelle structure pour cette phase, est une structure comprenant les organisations du conseil de la CME qui ne reçoivent pas de fonds afin d'assurer une séparation des responsabilités et un degré suffisant de contrôle et d'équilibre qui élimine (ou minimise) les conflits d'intérêts potentiels. . Elles assureront le contrôle du projet, et superviseront les décisions financières pour garantir que le secrétariat mondial de la CME puisse se concentrer sur le renforcement des capacités et le soutien aux coalitions régionales et nationales (un autre point tiré des leçons des critiques après la première phase du CSEF).

Plus de détails sur tous les partenaires sont fournis dans l'Annexe II.

6. Communications et apprentissage

En accord avec les évaluations du Secrétariat du PME et l'évaluation indépendante, nous proposons une focalisation accrue sur les communications, l'apprentissage et le partage des connaissances dans le CSEF. Il y a le développement de la capacité mondiale spécifique et une augmentation du budget de communication pour garantir que les résultats et les leçons du projet soient diffusés à la communauté éducative y compris aux autres coalitions nationales d'éducation. Le CSEF a pour but d'inspirer, d'informer et de partager les connaissances entre les diverses parties prenantes et en tant que tel, nous avons intégré la communication dans les nouveaux objectifs du projet *(CSEF objectif 4* –renforcer *la qualité et l'impact de l'engagement de la société civile dans le secteur de l'éducation à travers la promotion de partenariats, renforcer la coopération Sud-Sud, le partage de l'apprentissage, et faciliter l'impact des processus des politiques mondiales)*et les stratégies générales du projet.

Approches de communication du CSEF :

- *Renforcement des stratégies de communication et des compétences des coalitions* fondé sur la reconnaissance de la communication en tant qu'outil de plaidoyer essentiel, à la fois en termes de diffusion efficace des informations aux décideurs, de l'augmentation de la sensibilisation des citoyens, et de la facilitation du dialogue public. Méthodes : ateliers de renforcement des capacités de formation, des lignes directrices et des outils, engagement des médias et programmes de radio.

- *Apprentissage et collaboration Sud-Sud* en tirant parti de la complexité des acteurs et des organisations impliquées dans le CSEF et la variété de leur travail, pour tirer des leçons et des exemples de bonnes pratiques pour le partage entre les partenaires de la société civile à travers le monde. En outre, le lien entre les coalitions à travers des campagnes conjointes et la collaboration peuvent faciliter les échanges et renforcer le mouvement mondial de l'EPT.

Méthodes : Projets de collaboration, renforcement des campagnes communes, engagement dans le PME, des forums de discussion en ligne et une bibliothèque de ressources, documentation/diffusion.

- *Souligner le rôle de la participation de la société civile dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre* comme vital pour le développement éducatif. Méthodes : initiatives de plaidoyer de la société civile pour une participation accrue grâce à la communication stratégique, les alliances et le dialogue avec le PME, les donateurs, les ONGs internationales les organisations communautaires nationales et locales et les syndicats d'enseignants.

- *La communication externe des résultats et de l'impact* pour sensibiliser, créer des partenariats, et assurer un soutien financier pour la société civile. Méthodes : Rapports annuels d'impact, analyse des parties prenantes, réunions des donateurs, présentation des accomplissements dans les forums stratégiques, production de publications et de films, partenariats avec les ONGs et les fondations et institutions académiques plans de mobilisation des ressources.

- *Une communication interne efficace* est essentielle pour le fonctionnement interne de coalitions ainsi que pour le projet du CSEF dans son ensemble. Méthodes : partage de l'information, vastes consultations, dialogue inclusif, processus décisionnels participatifs et transparents et forums de discussion en ligne.

7. Durabilité

Un engagement fort de la société civile dans les politiques du secteur éducatif et dans les processus de surveillance dans les pays à bas revenus est vital pour atteindre l'Education pour Tous. Au cours des 3 dernières années, le CSEF_ en finançant et construisant les capacités d'une société civile s'engageant à collaborer dans le secteur éducatif – a aidé le PME à prendre un virage, en matière d'engagement de la société civile - en comparaison avec d'autres initiatives mondiales - telles que conçues par les agendas de l'aide fixés à Paris, Accra et Busan. Un soutien continu pour améliorer les capacités et soutenir cet engagement devrait être perçu comme un pan clé de l'architecture du PME.

Cependant comme cela était souligné par l'évaluation des deux premières années du CSEF, soutenir ce type de projet au travers de projets financés sur le court terme crée de nombreux défis, particulièrement en relation avec l'impact de l'imprévisibilité sur la capacité de la société civile (incluant le personnel) et son approche ainsi la difficulté des objectifs de la société civile et ses plans de travail à correspondre à des cadres à court terme. L'évaluation indique clairement qu'un soutien prévisible sur le long terme conduirait à des améliorations significatives.

Par conséquent nous proposons au Conseil d'administration du PME de s'engager à fournir un pourcentage indicatif de 1% dans toutes les opérations futures de reconstitution des ressources, afin d'assurer la participation efficace et coordonnée de la société civile au processus du PME. Ceci représente une toute petite proportion du financement du PME, afin de garantir la participation d'un groupe important dans le travail pour atteindre l'EPT.

En tant que groups de la société civile impliqués dans la gestion du CSEF, nous nous engageons à procéder à une révision critique continue et à une évaluation indépendante du mécanisme du CSEF afin de s'assurer qu'il permette bien de tenir les engagements de manière efficace. Les allocations actuelles à la société civile au travers du CSEF seront soumises à des bilans et révisions périodiques, comme pour les subventions aux pays. En même temps nous continuerons à soutenir les coalitions nationales pour l'éducation afin de renforcer leurs capacités à lever des fonds et à développer des stratégies et plans de collecte de fonds de qualité. Une des leçons clés de la première phase du CSEF est que de tels efforts doivent être ajustés aux contextes nationaux plutôt qu'au moyen d'un modèle particulier (cf les CSEFs nationaux promus durant la première phase). De plus il est devenu clair que la route la plus évidente pour la durabilité des coalitions est de soutenir leur développement futur en tant qu'acteurs légitimes, efficaces et reconnus, qui seront ainsi plus aptes à collecter des fonds de manière indépendante.

La modélisation autour du Fonds de la société civile pour l'éducation a été l'aspect le moins réussi des deux années originales du programme du CSEF et nous proposons une approche différente pour 2013/14 autour des trois objectifs suivants :

- Soutenir la sensibilisation à l'éducation des coalitions pour attirer davantage de fonds en dehors du projet du CSEF. Ainsi, l'un des domaines du cadre de résultats est de surveiller le pourcentage de financement que le CSEF fournit aux coalitions de l'éducation pour les deux prochaines années afin de s'assurer qu'il n'augmente pas et d'essayer de le réduire progressivement dans les pays où il est le plus haut..

- Garantir **que, au moins, trois des nouvelles coalitions** nationales d'éducation dans les pays sortant d'un conflit reçoivent un soutien particulier pour établir des systèmes solides et une solide réputation pour lever des fonds auprès d'autres sources dans les deux ans suivant la réception des fonds par le biais du programme du CSEF.

- Porter une attention particulière aux coalitions nationales d'éducation dont les pays sont susceptibles de quitter l'admissibilité au CSEF d'ici la fin de l'année 2014. Ceci permettra de garantir que la coalition est en mesure de maintenir son engagement dans les processus nationaux d'éducation après avoir quitté le projet du CSEF en 2014. Plusieurs pays se dégagent au bout de la première phase du CSEF lorsque leur pays n'est plus admissible au PME et l'une

des leçons tirées de l'examen des deux premières années est qu'il reste encore beaucoup à faire pour se préparer à cette situation.

8. Suivi, évaluation et apprentissage incluant le calendrier du projet

Le cadre de surveillance et d'évaluation du CSEF vise à mesurer la performance et à suivre les progrès vers des résultats en ligne avec les objectifs globaux du projet. Le cadre a une approche d'apprentissage et vise à générer, à recueillir et à diffuser les réalisations, les défis et les connaissances, ainsi que d'identifier les leçons et les bonnes pratiques pour l'apprentissage partagé.

Le système M&E du CSEF est prévu pour travailler en tant qu'atout pour les coalitions pour les aider à documenter et capturer des progrès et des défis, sur lesquels bâtir et poursuivre leur travail de sensibilisation. Les instruments de M&E sous la forme de lignes directrices et de modèles de rapports seront mis à la disposition des bénéficiaires de subventions. Ils visent à être flexibles, adaptables et performants en matière de gain de temps afin qu'ils puissent être mis en œuvre par un ensemble d'organisations, en tenant compte de leur nature et de leur contexte opérationnel varié. Un mécanisme de renforcement des capacités sera intégré dans le processus de mise en œuvre du cadre de M&E pour assurer la formation des utilisateurs à la collecte des données, à l'analyse d'impact et à la rédaction du rapport.

La CME, en tant qu'agence d'exécution pour le CSEF, est directement responsable devant les donateurs du projet, et a la responsabilité de s'assurer que le projet soit livré dans les paramètres convenus et que les exigences de déclaration soient respectées. La CME s'engage à produire des rapports d'avancement semestriels aux donateurs, basés sur les données recueillies auprès des partenaires nationaux et régionaux à travers diverses mesures (voir la liste ci-dessous). Une évaluation de fin de projet sera effectuée à la clôture du projet basée sur un cahier des charges convenu entre le CME et les donateurs.

Matrice des résultats

Une matrice de résultats a été élaborée en fonction des objectifs et des résultats attendus par le CSEF et sera utilisée pour mesurer les progrès accomplis en conséquence. Elle contient des indicateurs de performance, des enquêtes de référence développés grâce à des consultations avec un large éventail de parties prenantes, surtout les coalitions nationales d'éducation elles-mêmes. Cela permet de s'assurer que les résultats escomptés soient tangibles, mesurables et réalistes.

Objectif général du Fonds de la société civile pour l'éducation 2013/2014 :

Contribuer à la provision d'une éducation de qualité pour tous dans les pays PME, indépendamment du statut, de l'identité et des caractéristiques personnelles, en veillant à ce que les organisations de la société civile soient des partisans et facilitateurs actifs et bien informés de la participation citoyenne, avec un impact sur la qualité et la mise en œuvre effective de la politique d'éducation.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif global du CSEF est de faire progresser la réalisation des objectifs de l'éducation en assurant la participation effective de la société civile, et non seulement les organisations formelles de la société civile, mais les citoyens de manière plus générale, dans les débats d'éducation et de planification et l'examen du secteur.

Objectifs du Fonds de la société civile pour l'éducation 2013/2014 :

Objectif 1 : La participation formelle de la société civile dans la politique du secteur de l'éducation et des processus d'examen et l'engagement avec les décideurs politiques et les parlementaires est renforcée et mieux reconnue

Résultat escompté 1.1 : La participation de la société civile dans les forums politiques tels que les LEG et GTT augmente en termes de couverture géographique, profondeur, qualité et institutionnalisation. (Condition de base requise)

Résultat escompté 1.2 : Une augmentation mesurable de la participation de la société civile dans les processus parlementaires relatifs à l'éducation. (Condition de base requise)

Résultat escompté 1.3 : Toutes les coalitions développent des propositions politiques de la société civile par le biais des consultations inclusives et participatives avec les circonscriptions et participation généralisée.

Objectif 2 : Les coalitions nationales d'éducation renforcent activement les capacités de base pour accéder et participer aux débats du secteur de l'éducation, à travers la sensibilisation, les connaissances et les compétences, et en facilitant la possibilité de participer

Résultat escompté 2.1 : Toutes les coalitions érigent la sensibilisation du public au droit à l'éducation, aux objectifs de l'EPT et/ou à la politique d'éducation et aux dépenses, à travers des débats, le travail et les campagnes médiatiques.

Résultat escompté 2.2 : les coalitions augmentent leurs connaissances techniques spécifiques , la crédibilité du personnel de chaque coalition, des membres des CSOs et/ou des membres de la communauté .

Résultat escompté 2.3 : Une augmentation globale de la participation des acteurs de la société civile de terrain aux coalitions nationales d'éducation financées par le CSEF , la construction et le renforcement de la fonction de représentation et de l'impact des coalitions, et l'amélioration du plaidoyer au niveau local.

Résultat escompté 2.4 : Toutes les coalitions assurent la légitimité et la construction généralisée, la participation démocratique à travers des structures de gouvernance ouvertes, diversifiées et fonctionnant bien.

Résultat escompté 2.5 : Toutes les coalitions travaillent à la construction de la durabilité de l'action citoyenne collective en matière d'éducation par le biais d'alliances et de mobilisation des ressources.

Objectif 3 : La recherche, l'analyse et les propositions de la société civile contribuent efficacement aux plans gouvernementaux nationaux, aux politiques, au financement et aux pratiques qui complètent le droit à l'éducation de qualité pour tous et les six objectifs de l'EPT

Résultat escompté 3.1 : Au moins 16 coalitions nationales mènent une sensibilisation ayant un impact sur les débats budgétaires et les dépenses dans le secteur de l'éducation, dont au moins 6 contribuent à des augmentations/meilleures allocations/meilleure utilisation du financement de l'éducation spécifiques.

Résultat escompté 3.2 : Au moins 30 coalitions portant sur la sensibilisation ont un impact sur les débats de politique éducative, dont au moins 8 contribuent à des changements spécifiques dans la politique ou la législation, dont la réalisation supplémentaire de droits à l'éducation et un ou plusieurs des objectifs de l'EPT.

Résultats escomptés 3.3 : Au moins 15 coalitions portant sur la sensibilisation pour la responsabilité sociale renforcée de la gouvernance, de la transparence dans le secteur de l'éducation, avec au moins 5 rapports de changements subséquents dans les processus et procédures du gouvernement.

Objectif 4 : Le projet CSEF construit la qualité et l'impact de l'engagement de la société civile dans le secteur de l'éducation à travers la promotion de partenariats, le renforcement de la collaboration Sud-Sud, le partage de l'apprentissage et la facilitation de l'impact sur les processus politiques mondiaux

Résultat escompté 4.1 : Toutes les régions et le Secrétariat mondial travaillent avec les coalitions pour capturer et échanger des bonnes pratiques et l'apprentissage.

Résultat escompté 4.2 : Toutes les coalitions reçoivent un certain soutien technique, en fonction des besoins exprimés.

Résultat escompté 4.3 : Toutes les coalitions contribuent à et ont la chance de participer à des activités régionales et mondiales qui s'appuient sur la base et les priorités nationales. . Au moins une activité de renforcement des capacités interrégionale liée à une action de plaidoyer mené au niveau international

Mesures pour surveiller et suivre les progrès, les résultats et l'impact, et évaluer et de tirer des leçons :

- Plan M&E du CSEF
- Plans et budgets (coalitions nationales)
- Enquêtes de référence, le cas échéant (coalitions nationales)
- Rapports narratifs (coalitions nationales, secrétariats et organismes régionaux de gestion financière de la CME)
- Matrice de résultats semestrielle (coalitions nationales pour la CME, et les donateurs CME)
- Rapport d'étape semestriel (CME aux donateurs)
- Examen à mi-parcours (CME aux donateurs à travers le processus de consultation des parties prenantes)
- Rapport de clôture (CME)
- Évaluation de fin de projet (Tous)
- Examen de la qualité des rapports et des évaluations aux coalitions (secrétariats régionaux et coalitions)
- Visites aux coalitions nationales d'éducation par le personnel régional et mondial
- Mécanismes de renforcement des capacités, y compris des ateliers régionaux et mondiaux et des forums
- Réunions régulières de coordination (personnel régional et mondial)
- Séances d'information régulières au Comité consultatif international et au conseil CME

- Documentation et diffusion des enseignements et des bonnes pratiques à travers la production de divers outils de communication et de matériel de renforcement des capacités pour élever la sensibilisation à l'approche du CSEF aux niveaux national, régional et international et promotion de l'apprentissage et information des pratiques futures.

Les rapports d'activité annuels seront mis à la disposition du public en ligne.

Calendrier

Cette proposition est une demande de financement pour la mise en œuvre de la phase II du CSEF dans les coalitions nationales du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Le projet s'appuie sur la précédente phase I du CSEF (financée par FTI/GPE de 2009 à 2011), au cours de laquelle les structures de gouvernance ont été établies sous la forme de secrétariats mondiaux et régionaux, de gestionnaires de fonds et de comités de financement. Cette période a également vu la mise en place et le renforcement des secrétariats de la coalition, l'expansion et le renforcement des capacités d'adhésions, et la mise en œuvre de campagnes et de plans de sensibilisation. La période pont actuelle (financée par AusAid pour 2012) a permis aux coalitions de maintenir la dynamique de leur travail jusqu'à ce qu'un mécanisme de financement d'une nouvelle phase CSEF soit en place. Ainsi, dès que le financement de la phase II du CSEF est fixé, les processus d'éducation des coalitions nationales d'élaboration de propositions seront lancés.

En supposant que cette proposition soit approuvée en novembre/décembre 2012, les appels à propositions des coalitions à travers l'Afrique, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie Centrale ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique seront émises immédiatement après. Cela permettra de soumettre et d'examiner les demandes au cours de janvier et février 2013, et les décisions finales sur les approbations et les allocations de financement seront prises par les comités régionaux de financement en mars 2013. La mise en œuvre des activités au niveau des pays devrait commencer en mars 2013 et être achevée d'ici décembre 2014 conformément à la limite de subvention actuelle du PME.

Bien que cette proposition soit une demande de financement pour une période de deux ans, le CSEF est envisagé en tant qu'approche à long terme, pour permettre un appui soutenu aux travaux de sensibilisation de la société civile, dans le but d'influencer le changement politique durable en matière d'éducation.

La CME, comme agence d'exécution, s'engage à fournir régulièrement des rapports d'étape et des mises à jour à l'entité de supervision, au Conseil GPE et aux entités intéressées. La CME demande que le déblocage des fonds de cette subvention soit effectué en 3 tranches, l'une au début du projet et deux à mi-chemin.

9. Évaluation indépendante de la CSEF

Texte du rapport	*Changements dans le CSEF 2013-2014*
Stratégie	
Accorder les stratégies mondiales et nationales. Lorsque l'on associe le CSEF à d'autres campagnes mondiales de sensibilisation qui sont également promues par la CME (comme le GAW ou le 1But), la direction doit être forte pour garantir la cohérence des deux approches. Le conseil et le secrétariat de la CME doivent s'assurer que les campagnes internationales alimentent les stratégies définies localement des CNE (au lieu d'interférer avec elles) et aussi que les campagnes internationales n'absorbent pas une capacité excessive du secrétariat afin qu'il puisse soutenir efficacement les principaux processus réalisés au niveau national dans le contexte du CSEF.	Lors de leur dernière Assemblée mondiale (en février 2011), les membres et le Conseil d'administration de la CME avaient déjà convenu de renforcer la cohérence entre les campagnes nationales et internationales, et avaient décidé de concentrer leur soutien sur le travail au plan national plutôt que sur les campagnes internationales. Plus précisément, cela implique les conséquences suivantes : • Plus de temps consacré au CSEF par les membres du Secrétariat, en particulier pour faciliter les échanges de connaissances, fournir des outils aux pays et offrir d'autres aides au développement des capacités. • Les thèmes de toutes les campagnes internationales sont décidés par les membres de la CME (où les coalitions nationales sont majoritaires) et ont été sélectionnés par l'Assemblée mondiale jusqu'en 2015. • Davantage de soutien aux communautés de pratique et aux groupes de coalitions partageant un intérêt commun sur des thèmes donnés, plutôt que sur les campagnes internationales à

	grande échelle.
Approche ascendante. Le CSEF doit contribuer au développement et au renforcement d'une approche ascendante dans le cadre de la CME. Le CSEF doit être assez flexible pour permettre différentes remises en contexte des projets selon la variété des réalités locales dans lesquelles la CME fonctionne, et selon la trajectoire, les capacités et les stratégies des coalitions qui s'engagent dans le programme. Donc, la valeur du CSEF dépend de son niveau d'adaptation aux besoins et stratégies des membres de la CME. Pour rendre cela possible, une première phase correcte pour le développement des projets nationaux doit être garantie. 1 Adopter une approche ascendante est compatible avec – et nécessite en fait – l'adoption d'une direction forte du centre du programme. *Plaidoyer et Mobilisation régionale.* Le CESF II doit considérer le régional comme un espace politique et, en conséquence, garantir des ressources suffisantes pour permettre aux coalitions régionales d'utiliser et de développer des initiatives de mobilisation à l'échelle régionale.	La CME et tous les partenaires du CSEF sont convaincus de l'utilité d'une approche ascendante, déterminée au niveau du pays, complétée mais non dominée par des initiatives régionales. Concrètement, cela se traduit de plusieurs manières : • **Développement de la proposition** : la proposition CSEF actuelle a été préparée au cours d'un processus de consultation de trois mois qui a débuté par la définition des priorités des coalitions nationales, suivie de discussions avec les secrétariats régionaux pour déterminer comment combiner et synthétiser ces priorités dans un projet unique cohérent, avant de communiquer ensuite la proposition finale aux parties prenantes. C'est différent de la procédure suivie lors des précédentes dotations de fonds. • **Définition des objectifs, des résultats et des indicateurs :** En utilisant le processus décrit ci-dessus, nous avons pu développer notre stratégie 2013-2014 à partir d'objectifs, d'indicateurs et de résultats escomptés qui reflètent les centres d'intérêt et de préoccupation des coalitions nationales. • **Calendrier** : Nous sommes conscients qu'il faut absolument fixer un calendrier qui laisse aux coalitions le temps de préparer leurs plans et leurs demandes de subvention. Mais, dans le cadre des deux ans qui nous sont impartis, nous devrons néanmoins tenter au mieux de respecter les exigences de planification tout en allouant un temps suffisant pour mettre en œuvre les projets.

	• **Allocations des fonds** : Les processus CSEF visent à développer au maximum l'appartenance nationale, et autorisent les coalitions nationales de l'éducation à solliciter des fonds du CSEF pour mettre en œuvre leurs priorités et leurs plans définis au niveau national. • **Support technique** : un soutien actif sera apporté aux initiatives les plus citées par les coalitions pendant la préparation de la proposition – engagement dans les processus nationaux de planification, suivi du budget et des dépenses, audits sociaux, etc. Aucun modèle d'activité n'est imposé, par respect de l'indépendance et l'appartenance locales. L'expérience passée du CSEF contribue à identifier plus facilement ces domaines prioritaires. • **Plaidoyer régional** : Les coalitions régionales sont reconnues comme des acteurs cruciaux, autant pour soutenir le plaidoyer de la société civile sur le terrain que pour tirer parti des opportunités politiques régionales de renforcer le plaidoyer en faveur de l'éducation. Un budget spécifique est attribué pour permettre aux régions d'assumer ce rôle, dans la limite du montant total et des spécifications de l'aide.
Des possibilités CSEF pour tous. Pour éviter l'exclusion des membres de la CME des possibilités de financement et ainsi de générer des tensions dans le cadre du travail de la CME, idéalement, les pays non susceptibles de bénéficier du GPE	La CME et ses partenaires continueront à chercher des financements pour les pays non éligibles au Partenariat mondial pour l'éducation auprès d'autres sources, en s'inspirant du succès des initiatives précédentes auprès de l'AECID en Amérique latine et

devraient être capables de bénéficier de CSEF II. Si les règles de la CME ne permettent pas cette possibilité, des mécanismes de compensation devraient être explorés. L'expérience latino-américaine montre que des organisations régionales peuvent être très efficaces pour attirer des donateurs afin qu'ils financent les CNE dans les pays avec un niveau intermédiaire de développement humain.	d'AusAid pour les Philippines. Nous avons également créé un indicateur spécifique pour mesurer la façon dont nous préparons les coalitions dans les pays qui risquent de perdre leur éligibilité au Partenariat mondial pour l'éducation l'année prochaine.
Temps disponible. Le temps a été l'une des principales contraintes dans le développement du projet CSEF. Il serait bénéfique pour les parties impliquées dans le CESF II d'avoir plus de temps initial et de temps d'exécution pour le développement d'une telle modalité ambitieuse de projet pluri-scalaire. Un cycle de financement d'environ 4 ans permettrait la prévisibilité, une meilleure planification (à tous les niveaux, ressources humaines, capacité de développement, mobilisation, recherches, etc.) et des niveaux plus importants d'apprentissage institutionnel. Il contribuerait également à contrer les problèmes comme la rotation de personnel des ressources humaines et la précipitation au moment du développement des éléments constitutifs les plus complexes du projet comme le NCSEF.	Avec quatre années de financement assuré, le projet prendrait une nouvelle envergure. Toutefois, pour tenir compte des périodes de financement du Partenariat mondial pour l'éducation, nous sollicitons un financement sur deux ans conforme aux critères du Partenariat mondial. C'est déjà un progrès puisque les approbations précédentes ne couvraient généralement qu'une année chacune. Nous continuerons toutefois à rechercher un financement à plus long terme. Nous espérons que cette proposition aboutira à un financement complet pour deux ans, approuvé dans un délai raisonnable pour permettre de préparer les subventions nationales et les plans de travail au niveau national, régional et mondial.
Cadre institutionnel	
Premièrement, un simple FMA mondial pourrait être responsable du système financier mondial du CSEF ce qui serait un moyen de	Après en avoir discuté, les secrétariats régionaux et les coalitions nationales ont décidé de ne pas éliminer les agences régionales de

simplifier et d'harmoniser les procédures, les rapports financiers et les systèmes d'audit. Cette agence devrait agir en coordination avec le secrétariat mondial et régional du CSEF, mais être directement responsable devant l'entité de contrôle. L'organisation responsable du FMA mondial pourrait être une INGO. Cependant, au cas où cette organisation est directement liée à la CME ou à ses membres (via un financement ou une relation entre membres) des mécanismes et des règles claires devraient être en place pour garantir la transparence dans les procédures et éviter que des conflits d'intérêts émergent.	gestion financière, pour ne pas perdre tous les bénéfices associés, notamment leur connaissance de la région et les facilités de communication (langue, fuseau horaire, etc.). La proposition de mettre en place un FMA mondial a été longuement débattue, mais le Conseil d'administration de la CME a finalement préféré laisser la supervision de la gestion financière de la région à une entité installée dans cette région. Lorsque l'entité de supervision aura été désignée, nous discuterons de la nécessité de renforcer la supervision, car nous souhaiterions une vérification et une supervision externes de ce travail en plus des audits effectués par les sociétés d'audit internationales. L'idée a été émise aussi d'introduire des experts externes dans le nouveau Comité consultatif international. D'autres changements ont aussi été effectués pour garantir la transparence des procédures et éviter l'émergence de conflits d'intérêts. Un Groupe de coordination mondial a notamment été mis en place pour le projet avec des membres du Conseil d'administration de la CME qui ne bénéficient pas du projet. Ce groupe gérera les questions touchant aux allocations budgétaires globales, aux réallocations, à la supervision financière, etc.
*Deuxièmement, l*es rapports financiers et les rapports descriptifs devraient faire l'objet d'une meilleure coordination. Le système M&E devrait être beaucoup plus simplifié étant donné que c'est une chose qui libérerait du temps pour que le secrétariat du CSEF se concentre sur le travail programmatique. En même temps, le but du système M&E ne doit pas seulement être de faire des rapports externes, mais également de l'apprentissage interne et	Le nouveau cadre d'évaluation et de suivi du CSEF surveillera les performances et suivra les progrès vers les résultats escomptés de façon simple, et inclura une dimension de formation. En particulier : • Les résultats et les indicateurs qui serviront de référence aux rapports rédigés par les coalitions nationales et les secrétariats régionaux et mondial ont été développés dans un processus consultatif à partir des plans préparés par les coalitions.

des échanges. En introduisant ces changements dans l'approche M&E, les tâches du secrétariat régional du CSEF seraient plus cohérentes avec les tâches de la Coalition Régionale (qui se concentre sur les aspects programmatiques et stratégiques du développement de la coalition et de la mobilisation en faveur de l'éducation pour tous). Nous développons davantage ce point dans la section M&E ci-dessous.	• De nouveaux instruments M&E seront proposés aux récipiendaires des dons sous forme de directives et de modèles de rapports. Ces instruments devront être flexibles, adaptables et pratiques, pour pouvoir être mis en œuvre par un vaste éventail d'organisations de natures différentes et œuvrant dans des contextes variés. • Un mécanisme de renforcement des capacités sera intégré au processus de mise en œuvre du cadre M&E pour former les participants à collecter les données, analyser les impacts et rédiger les rapports. • Les informations rassemblées pendant le suivi seront exploitées pour identifier les enseignements et les bonnes pratiques et les diffuser largement.
Troisièmement, le Comité de Financement tirerait avantage d'être principalement – et, de préférence, complètement composé de personnes extérieures et indépendantes. En faisant cela, il y aurait moins de chances que les CNE confondent le rôle de coalition régionale avec celui d'agence de donateurs, et que les relations de pouvoir entre les organisations régionales et nationales soient altérées. Le secrétariat régional du CSEF devrait assister aux réunions du CF pour fournir des informations et un soutien aux membres du Comité et s'assurer que leurs recommandations sont réellement transmises aux CNE. Cependant les membres du secrétariat régional ne devraient pas prendre de décisions concernant celles des propositions qui doivent être financées ou le niveau de financement qu'elles méritent. Les membres indépendants du CF doivent recevoir une compensation	Les membres des Comités de Financement ont été renouvelés, et de nouvelles directives ont été fixées et diffusées dans toutes les régions. Les Comités de Financement ne pourront pas accueillir de membres appartenant à une organisation bénéficiant d'un financement du CSEF (ce qui vaut aussi pour les membres du Conseil d'administration de ces organisations), et incluront des experts ou des représentants d'autres organisations qui connaissent particulièrement bien les coalitions et/ou les contextes dans lesquels elles opèrent. Les membres du CF ne seront pas rémunérés – afin d'éviter tout conflit d'intérêts – mais leurs frais de vols et leurs dépenses seront remboursés. Nous prévoyons aussi de continuer à accepter la présence des secrétariats régionaux et des agences de gestion financière dans les réunions des Comités de Financement à titre d'observateurs uniquement.

économique pour leur participation. En faisant cela nous espérons que le niveau d'absentéisme des membres du CF – qui a été particulièrement élevé dans certaines régions – diminuera, et qu'ils se prépareront mieux pour les réunions du Comité – par exemple en lisant les propositions et autres documents à l'avance.	
.Gestion des ressources humaines	
Renforcement de la planification des RH. Le CSEF II va avoir besoin d'une meilleure planification des ressources humaines, pour s'assurer qu'il y a assez de personnes compétentes pour effectuer toutes les tâches qui doivent être accomplies, que les écarts de capacité à des niveaux multiples sont maîtrisés, et que les postes clés sont créés et garantis à temps. Une vision et un cadre stratégique sur les besoins en compétences et le développement des compétences doivent également être pris en compte dans la planification des RH. L'expérience du Plan de Soutien des Capacités dans CSEF I doit fixer la base des futures interventions sur ce terrain. Cependant, une nouvelle fois, une coordination et une direction solides et avisées sont importantes pour s'assurer que ces sortes de plans déploient tout leur potentiel.	Niveau mondial et régional : La planification des RH pour la prochaine période du CSEF est incluse dans la proposition initiale, et sera développée ultérieurement avec des définitions claires des rôles. La capacité à assurer la coordination, à renforcer les capacités et à développer l'apprentissage et le partage des connaissances a été renforcée à l'échelon mondial. Niveau national : Des directives précises pour la planification des RH seront ajoutées aux conseils donnés aux coalitions pour élaborer leurs demandes nationales de financement CSEF. Les acteurs régionaux et mondiaux continueront aussi à soutenir les initiatives de renforcement des capacités du personnel à l'échelon national, y compris en se tournant vers les INGO implantées dans les pays du projet et en identifiant et établissant des programmes de formation.
Face à la rotation du personnel. Le problème de la rotation était déjà présent dans des programmes précédents comme le CEF et le RWS, et semble être un problème persistant pour les CSOs qui fonctionnent dans différents domaines politiques. Un plan ou une stratégie pour faire face au problème de la rotation devraient être	Les coalitions nationales fonctionnent selon leurs propres structures RH et leurs propres échelles de salaires, et le CSEF ne tentera pas d'interférer (hormis si des postes financés par le CSEF sont rémunérés de façon déraisonnable, vers le bas ou le haut). Mais un cadre sur l'égalité des conditions de travail est en train

adoptés. Entre autres mesures, l'équité dans les conditions de travail dans le cadre du CSEF devrait être garantie (c'est-à-dire mêmes salaires pour les mêmes responsabilités au travail).	d'être élaboré pour les acteurs régionaux et mondiaux dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet. De plus nous espérons qu'avec une assurance de financement de deux ans du projet, la sécurité de l'emploi ainsi garantie se traduira par une baisse de la rotation du personnel.
Evaluation de l'organisation et Assistance technique pour la gestion des subventions. Une évaluation au sein de l'organisation des différents besoins techniques aiderait à affecter les ressources et l'aide technique selon les besoins des différents contextes où le CSEF est implanté.	Nous sommes en discussion avec les évaluateurs pour mieux comprendre ce qu'ils entendent ici par évaluation de l'organisation. Nous avons prévu d'effectuer une évaluation au début de la période 2013-2014.
Approche axée sur l'égalité entre les sexes	
En termes d'organisation, une approche systématique de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes manque dans le cadre du réseau GCE/CSEF. Donc, le CSEF tirerait avantage de l'adoption par l'organisation d'une approche plus explicite sur l'égalité entre les sexes. Les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes doivent être comprises comme étant ancrées et normalisées au sein des structures de pouvoir et des relations de pouvoir. Transformer de telles relations ancrées est souvent une tâche décourageante. Lorsqu'elles sont liées à des aspects internes de l'organisation, débattre des besoins inégaux des relations entre femmes et hommes demande une forte direction et une claire volonté politique. Certains exemples de pratiques équitables entre les femmes et les hommes sont : (a) Eliminer les parti pris manifestes et voilés dans les recrutements, les licenciements et la	Une politique sur le genre est en cours de développement pour le projet CSEF dans sa globalité, avec des directives et des critères organisationnels minimaux pour toutes les organisations bénéficiant des fonds. Elle concernera également les fonctions de direction de l'ensemble du projet, au niveau mondial et régional. S'agissant des contenus du projet, un grand nombre d'organisations sont axées sur les questions de genre dans l'éducation, et ventilent les données selon le sexe.

promotion des employés hommes et femmes ; (b) Pratiquer l'égalité entre les sexes dans l'accès aux possibilités de formation, d'éducation, de participation à la prise de décisions ; (c) Développer les politiques de l'organisation et les services du personnel qui s'attaquent aux problèmes d'égalité entre les sexes (i.e. harcèlement sexuel, harmonisation du travail et de la vie de famille, etc.) (d) Ventilation par sexe des données, (e) Adoption de pratiques non sexistes (par exemple dans le langage, les relations inter -personnelles, la communication) (f) Donner des moyens aux parents (surtout aux mères) pour qu'elles puissent participer activement aux conseils scolaires.	
Contrôle & Evaluation	
Approche M&E	La démarche M&E a été infléchie pour laisser plus de place à l'apprentissage. Le système M&E du CSEF doit être considéré comme une ressource qui aide les coalitions à identifier et documenter les progrès et les défis, pour étayer et poursuivre leur travail de plaidoyer.
Vers une nouvelle plateforme M&E liée à la gestion financière	De nouveaux instruments de M&E seront proposés aux récipiendaires des dons sous forme de directives et de modèles de rapports associant des rapports descriptifs et financiers. Ces instruments devront être flexibles, adaptables et pratiques, pour pouvoir être mis en œuvre par un vaste éventail d'organisations de natures différentes et œuvrant dans des contextes variés.
Planification de solutions M&E à l'avance	Un cadre M&E sera produit avant le démarrage du projet. Il

	s'appuiera sur les objectifs et les résultats déterminés en consultation avec les coalitions nationales et les secrétariats régionaux.
Formation M&E.	Un mécanisme de renforcement des capacités sera intégré au cadre M&E afin d'apporter à toutes les parties prenantes les connaissances et les outils nécessaires pour utiliser les modèles de rapport et de suivi, analyser les progrès et identifier les leçons à retenir.
M&E et transparence. Pour améliorer la transparence du CSEF II, des rapports devraient être mis à la disposition du public dès que la version finale est terminée. Dans le même but, les procès-verbaux et les principales décisions des Comités de Financement devraient également être disponibles sur une page Internet	Les rapports d'activité seront à la disposition du public sur le site Internet de la CME. Nous veillerons aussi à communiquer à toutes les parties concernées les principales décisions du Comité de Financement.
M&E et apprentissage.	La démarche M&E a été infléchie pour laisser plus de place à l'apprentissage.
Apprentissage	
La GCE devrait tirer avantage du fait d'être un réseau mondial pour soutenir plus activement l'échange fructueux d'expériences et la collaboration sud - sud. La création d'une Plateforme des Connaissances est une étape positive dans cette direction, mais ne conduit pas automatiquement au partage réel des informations et des connaissances dans des contextes géographiques différents. Un accent plus clair mis sur ce que l'on doit apprendre et ce que l'on doit partager, ainsi qu'une évaluation correcte des besoins de	Le système M&E du CSEF doit être considéré comme une ressource qui aide les coalitions à identifier et documenter les progrès et les défis, pour étayer et poursuivre leur travail de plaidoyer. Les leçons de l'expérience KARL seront prises en compte et intégrées à une version conviviale qui sera disponible sur Internet avec un espace de discussion lié au site Web de la CME. L'apprentissage et l'échange de connaissances entre les pays sont

connaissances, son applicabilité et ses conditions sont nécessaires. Comme indiqué ci-dessus, la Plateforme des Connaissances devrait être plus clairement reliée à la plateforme M&E et renforcer les processus d'apprentissage, non seulement au sujet des recommandations et de la mobilisation, mais aussi au sujet des problèmes de l'organisation et des problèmes opérationnels. Des technologies comme KARL ont le potentiel pour faciliter l'apprentissage et l'échange d'expériences entre les participants du CSEF d'une manière rentable. Cependant, pour que les participants s'approprient ces technologies, ils auront besoin d'une coordination active au moins au stade initial. La diversité linguistique du réseau de la CME est également importante à prendre en compte lorsque l'on organise des processus d'apprentissage. Les ressources pour les traductions doivent être garanties.	désormais une priorité du CSEF (en réalité, la capacité du CSEF à cet égard a déjà été étendue l'an dernier). Il faudra un FTE à l'échelon mondial spécialement dédié à cela. Toutes les communications et les publications du CSEF continueront à être traduites en 5 langues (anglais, arabe, espagnol, français, portugais). Les coûts sont prévus dans le budget.
Processus au niveau du pays	
L'expérience du projet CSEF au niveau du pays a mis en lumière une série de problèmes et de défis qui suggèrent quelques recommandations : • En lien avec l'idée de "soutien au budget" qui devient de plus en plus acceptée par les organisations humanitaires internationales, le CESF devrait tendre à soutenir les stratégies des coalitions (plutôt que demander aux coalitions de concevoir des « projets » qui doivent être	Le CSEF alloue les fonds en fonction des plans déterminés par les pays eux-mêmes. Dans la période actuelle, le processus de développement de la proposition a commencé par une consultation des coalitions sur leurs priorités nationales, un axe central depuis le début du projet.

soutenus financièrement par le CSEF).	
• Au niveau du pays, la transparence, l'amélioration des normes de travail, le développement d'une stratégie pour la communication, étendre l'approche aux questions d'égalité entre les sexes, et une M&E précise devraient contribuer à la durabilité des CSOs dans le temps et inversement, tous les points faibles dans ces processus pourraient compromettre son avenir. Par ailleurs, des ressources humaines plus satisfaites sont nécessaires afin que les améliorations actuelles deviennent finalement institutionnalisées.	Nous ne pensons pas que le CSEF doive intervenir intempestivement dans les processus ou les politiques des coalitions nationales, mais un système clair doit être mis en place pour identifier les problèmes de ce type et les intégrer au développement de la future proposition. La prochaine étape du CSEF devra simplifier et recentrer le suivi et l'évaluation, améliorer la communication et renforcer l'offre et la coordination du renforcement des capacités. Tout ceci devrait contribuer à pérenniser les coalitions nationales.
• Pour renforcer leurs capacités de recherche, les CSOs devraient réfléchir à l'inclusion ou à l'établissement de partenariats plus stables avec des intellectuels et des universités locales.	Cette recommandation sera présentée aux coalitions nationales. A l'échelon mondial, et dans une dimension qui ne concerne pas les fonds CSEF, la CME met en place un séminaire annuel pour réunir des universitaires et des représentants de ses membres, et renforcer les capacités des coalitions à effectuer des recherches et à mieux comprendre les études publiées.
• *Exigences au-delà des ressources*	Les priorités du plaidoyer national sont déterminées par les coalitions et couvrent à la fois des thèmes relatifs aux ressources et d'autres questions.
• *Surmonter la dépendance aux donateurs*	Les organisations de la société civile qui gèrent le CSEF souhaitent que le Partenariat mondial pour l'éducation soutienne le projet avec ses fonds propres. La première étape du CSEF a consisté à aider les coalitions à créer des CSEF nationaux pour disposer de sources de financement. Dans cette étape, nous pensons que la

	meilleure voie vers la pérennisation consiste à soutenir le développement de coalitions légitimes et efficaces qui trouveront facilement des fonds auprès de diverses sources grâce à la qualité de leur travail. Nous avons prévu quelques mesures spécifiques pour les pays fragiles, ceux qui risquent de perdre leur éligibilité au GPE et ceux où le financement de la coalition nationale provient en majorité du CSEF.

10. Matrice des résultats

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer à la provision d'une éducation de qualité pour tous dans les pays du PME, indépendamment du statut, de l'identité et des caractéristiques personnelles, en veillant à ce que les organisations de la société civile soient des partisans et facilitateurs actifs et bien informés de la participation citoyenne, avec un impact sur la qualité et la mise en œuvre effective de la politique d'éducation.	
Résultats escomptés	**Indicateurs**
Objectif 1 : La participation formelle de la société civile dans la politique du secteur de l'éducation et des processus d'examen et l'engagement avec les décideurs politiques et les parlementaires est renforcée et mieux reconnue	
Résultat escompté 1.1 La participation de la société civile dans les forums politiques tels que les LEGs et GTT augmente en termes de couverture géographique, profondeur, qualité et institutionnalisation. (Condition de base requise)	# Initiatives de sensibilisation en faveur de l'augmentation de la participation de la société civile dans le secteur de planification de l'éducation, de la budgétisation et des processus de gestion et des comités à tous les niveaux # Les coalitions et les membres de la coalition de la société civile avec des sièges officiels dans les groupes de planification du secteur éducatif, les LEGs ou l'équivalent (conditions de base et finales #s) # Pays avec TdR formel pour les groupes politiques des LEGs/secteur éducatif, y compris la participation de la société civile. (conditions de base et finales # s) # Acteurs de la société civile engagés dans un dialogue sur les plans sectoriels de l'éducation et des politiques (conditions de base et finales # s) # Coalitions avec participation active au sein des comités techniques et groupes de travail (conditions de base et finales # s) # Représentants de la société civile formés et expérimentés participant aux LEGs/GTT etc. (perceptions basées sur des coalitions, les gouvernements, les donateurs ? Rapports des intervenants ? conditions de base et finales # s)
Résultat escompté 1.2 Une augmentation mesurable de la participation de la société civile dans les processus parlementaires relatifs à l'éducation. (Condition de base requise)	# Coalitions participent activement à des auditions parlementaires qui s'appuient sur la compétence et les réseaux des CSOs dans les différentes régions du pays # La société civile travaille avec les parlementaires à introduire de nouvelles lois et textes de lois # Coalitions ET membres de la coalition CSOs présentent de l'information pertinente aux comités parlementaires ou à des parlementaires individuels, pour les aider dans leur travail sur l'éducation. (# Par pays)
Résultat escompté 1.3 Toutes les coalitions développent des propositions politiques de la société civile par le biais des consultations inclusives et participatives avec les circonscriptions et participation généralisée.	# Consultations de la société civile au niveau communautaire tenues d'établir un consensus et de définir des politiques communes et des propositions aux décideurs (# pays, consultations, communautés et individus) # Forums d'éducation nationaux de la société civile (# pays, forums, CSOs participant)
Objectif 2 : Les coalitions nationales d'éducation renforcent activement les capacités de base pour accéder et participer aux débats du secteur de l'éducation, à travers la sensibilisation, les connaissances et les compétences, et en facilitant la possibilité de participer	

Résultat escompté 2.1 Toutes les coalitions érigent et soutiennent la sensibilisation du public au droit à l'éducation, aux objectifs de l'EFA et/ou à la politique d'éducation et aux dépenses, à travers des débats, le travail et les campagnes médiatiques.	# Les coalitions gèrent les campagnes et la mobilisation autour des priorités des citoyens (politiques, budgets, transparence, agenda post 2015, agenda EFA) (# coalitions et organisations participantes) # Réunions communautaires et ateliers organisés pour la sensibilisation du public et l'engagement # Participation de la société civile avec les médias, y compris des programmes de radio # Rapports et guides conviviaux sur l'EFA, la politique éducative, le contexte législatif et le suivi budgétaire produits et partagés avec le public
Résultat escompté 2.2 Les coalitions augmentent leurs connaissances techniques spécifiques , la crédibilité du personnel de chaque coalition, des membres des CSOs et/ou des membres de la communauté.	# Sessions de formation pour le personnel de la coalition, les membres des CSOs, les membres des réseaux des districts et de la communauté dans des domaines tels que les questions d'éducation, l'analyse des politiques, la recherche, la sensibilisation, la communication et la gestion (# pays, sessions de formation, CSOs participants, participants) Sessions de formation pour le personnel de la coalition, les membres des CSOs, les membres des réseaux des districts et de la communauté dans le but de renforcer la capacité de mener des audits sociaux et le suivi du budget de l'école, du district, provincial et au niveau national
Résultat escompté 2.3 Une augmentation globale de la participation des acteurs de terrain de la société civile dans les coalitions pour l'éducation financées par le CSEF , établissant et renforçant leur fonction de représentation et l'impact des coalitions ainsi que le plaidoyer au niveau local.	# Réseaux provinciaux, de comté et de district établis et renforcés au sein de coalitions, lancement des campagnes de suivi de l'EPT et de l'éducation au sein des communautés (de base et finale # s, par pays) # Membres de la coalition qui sont les CSOs et les groupes représentant les personnes vulnérables, les groupes marginalisés et les jeunes (conditions de base et finales # s, par pays) # Groupes thématiques établis et renforcés au sein des coalitions tels que les comités techniques et des groupes thématiques (conditions de base et finales # s, par pays)
Résultat escompté 2.4 Toutes les coalitions assurent la légitimité et la construction généralisée, la participation démocratique à travers des structures de gouvernance ouvertes, diversifiées et fonctionnant bien.	# Coalitions avec augmentation du pourcentage de femmes dans les structures de gouvernance et de leadership # Coalitions avec un plan stratégique, approuvé par les membres, en place # Coalitions avec des procédures écrites et claires en matière de gouvernance et de prise de décision démocratique # Coalitions avec des rapports et audits financiers annuels publiés # Coalitions avec un site web fonctionnel
Résultat escompté 2.5 Toutes les coalitions travaillent à la construction de la durabilité de l'action citoyenne collective en matière d'éducation par le biais d'alliances et de mobilisation des ressources.	# Réunions stratégiques organisées avec les donateurs

	# Liens créés avec des ONGs et d'autres acteurs # Pourcentage de pays donateurs dans les pays éligibles au PME sécurisés des augmentations du CSEF dans les pays avec le % le plus élevé de financement du CSEF # Les coalitions dont les pays sont susceptibles de quitter le GPE à la fin de l'année 2014 ont un projet spécial pour diversifier leur financement # Les nouvelles coalitions dans un état fragile bénéficient d'un soutien particulier pour établir des systèmes solides et développer une bonne réputation chez les donateurs présents dans le pays
Objectif 3 : La recherche, l'analyse et les propositions de la société civile contribuent efficacement aux plans gouvernementaux nationaux, aux politiques, au financement et aux pratiques qui complètent le droit à l'éducation de qualité pour tous et les six objectifs de l'EFA	
Résultat escompté 3.1 : Au moins 16 coalitions nationales mènent une sensibilisation ayant un impact sur les débats budgétaires et les dépenses dans le secteur de l'éducation, dont au moins 6 contribuent à des augmentations/meilleures allocations/meilleure utilisation du financement de l'éducation spécifiques.	# La recherche et l'analyse des tendances/pratiques/lacunes dans la planification secteur de l'éducation, de la budgétisation et de l'affectation des ressources (# études et pays) # Suivi budgétaire et des dépenses de la société civile et analyse menée au niveau national (# études et pays) # Suivi participatif du budget et des dépenses et analyse menée au niveau régional communautaire (# études et pays) # Propositions et recommandations de la société civile pour le budget/le financement des priorités et changements (# études et pays) # Articles/émissions dans les médias citant les conclusions de la société civile ou des recommandations sur les budgets et les dépenses d'éducation (# citations et pays) # Les politiciens, les parlementaires, les fonctionnaires ou les représentants des donateurs utilisent les résultats de l'analyse de la société civile ou des recherches dans des documents officiels, des réunions etc. # Augmentation des budgets gouvernementaux pour l'éducation de base, amélioration des allocations budgétaires d'éducation ou amélioration de l'exécution du budget d'éducation au moins en partie en réponse aux préoccupations des citoyens exprimées à travers la sensibilisation sur le financement par le CSEF financé par des coalitions
Résultat escompté 3.2 : Au moins 30 coalitions portant sur la sensibilisation ont un impact sur les débats de politique éducative, dont au moins 8 contribuent à des changements spécifiques dans la politique ou la législation, dont la réalisation supplémentaire de droits à l'éducation et un ou plusieurs des objectifs de l'EPT.	# Examen et analyse des lois du secteur de l'éducation, des cadres stratégiques ou des besoins de politique/législatif et les lacunes (# études et pays) # Suivi par la société civile de la mise en œuvre des politiques et des lois des plans d'éducation, y compris l'impact de la politique sur les différents groupes (# études et pays) # Propositions de politiques par la société civile et recommandations sur la réforme législative ou de politique pour le secteur de l'éducation (# soumissions et pays)

	# Utilisation par la société civile des mécanismes juridiques existants pour assurer que les droits constitutionnels et juridiques des personnes vulnérables et marginalisées sont instaurés (# cas et pays) # Recommandations de la société civile prises en compte dans les plans sectoriels de l'éducation (# cas et pays) # Recommandations de la société civile ayant influencé le début ou la fin d'un changement de politique (# cas et pays)
Résultats attendus 3.3 : Au moins 15 coalitions portant sur la sensibilisation pour la responsabilité sociale renforcée de la gouvernance, de la transparence dans le secteur de l'éducation, avec au moins 5 rapports de changements subséquents dans les processus et procédures du gouvernement.	# Demandes de réunions lobbying et de déclarations publiques par la société civile sur la mesure de la transparence dans la gouvernance des programmes du secteur de l'éducation (& # pays) # Suivi de la documentation et des rapports sur les processus de soutien des donateurs par la société civile (# rapports et pays) # Création/renforcement des mécanismes de surveillance de l'éducation par la société civile et plateformes de surveillance pour surveiller la prestation des services, le suivi des ressources d'enseignement et animation des débats de réforme locaux au sein du secteur # Rapports des coalitions sur la fourniture d'un accès facile aux budgets du secteur de l'éducation et aux documents politiques par les gouvernements (conditions de base et finales #) # Rapports des coalitions rapports sur la fourniture d'un accès facile par les donateurs fournissent à des programmes de soutien à l'éducation (conditions de base et finales #) # Publication par les gouvernements de rapports annuels accessibles sur les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation, qui répondent aux préoccupations de la société civile (dans les langues nationales) # Pays où les donateurs publient des rapports annuels accessibles sur les contributions au secteur de l'éducation, qui répondent aux préoccupations de la société civile
Objectif 4 : Le projet CSEF construit la qualité et l'impact de l'engagement de la société civile dans le secteur de l'éducation à travers la promotion de partenariats, le renforcement de la collaboration Sud-Sud, le partage de l'apprentissage et la facilitation de l'impact sur les processus politiques mondiaux	
Résultat escompté 4.1 Toutes les régions et le Secrétariat mondial travaillent avec les coalitions pour capturer et échanger des bonnes pratiques et l'apprentissage.	# Publications régionales, mondiales et outils documentant et partageant des preuves des leçons et des bonnes pratiques du CSEF financées par des coalitions (# par région et par thème) # Bulletin bimensuel partageant les histoires des coalitions diffusé à un large éventail d'intervenants # Affichage de l'information par les coalitions sur le site de la CME, dans le groupe de messagerie de la société civile du sud et sur des forums de discussion
Résultat escompté 4.2 Toutes les coalitions reçoivent un certain soutien technique, en fonction des besoins exprimés.	# Les coalitions qui remplissent enquête initiale sur les besoins de renforcement des capacités (y compris les besoins des membres)

	# Les coalitions bénéficiant de partenariats bilatéraux ou multilatéraux/communautés de pratique sur les priorités thématiques ou fonctionnelles, animés par les Secrétariats régionaux et mondiaux # Les coalitions recevant un soutien technique/accompagnement des membres du comité consultatif international des ONGs sur les priorités thématiques ou fonctionnelles, animé par les Secrétariats régionaux et mondiaux # Les coalitions participant aux plates-formes d'apprentissage régionales et mondiales
Résultat escompté 4.3 Toutes les coalitions contribuent à et ont la chance de participer à des activités régionales et mondiales qui s'appuient sur la base et les priorités nationales. Au moins une activité de renforcement des capacités interrégionale liée à une action de plaidoyer mené au niveau international	# Publications de sensibilisation à l'éducation par les Secrétariats mondiaux et régionaux et par les membres du comité consultatif international qui s'appuient sur des rapports financés par le CSEF, des études et des analyses des coalitions nationales # Consultations des coalitions nationales par des représentants PME de la société civile # Coalitions et membres de la coalition participant à des consultations nationales ou mondiales sur le cadre pour l'éducation post-2015
	# Les coalitions indiquent que les donateurs fournissent un accès aisé aux programmes d'appui à l'éducation (base et final #). # Les gouvernements publient des rapports annuels accessibles au public concernant les progrès accomplis dans le secteur éducatif, qui répondent aux préoccupations exprimées par la société civile (dans les langues nationales). # Les pays dans lesquels les donateurs publient des rapports annuels accessibles au public concernant les contributions au secteur éducatif, qui répondent aux préoccupations exprimées par la société civile.

10. Budget

	2013	2014
AFRIQUE		
Subventions nationales	2 320 000 $	2 320 000 $
Secrétariat régional	630 275 $	840 367 $
Agence régionale de gestion des financements	217 670 $	228 553 $
Comité financier régional	57 814 $	57,814 $
Sous-total Afrique	**3 225 759** $	**3 446 734** $
ASIE	1 290 000 $	1 290 000 $
Subventions nationales		
Secrétariat régional	346 781 $	476 365 $
Agence régionale de gestion des financements	124 213 $	130 423 $
Comité financier régional	33 600 $	33 600 $
Sous-total Asie	**1 794 594** $	**1 930 388** $
AMÉRIQUE LATINE		
Subventions nationales	320 000 $	320 000 $
Secrétariat régional	111 750 $	149 000 $
Agence régionale de gestion des financements	91 669 $	96 253 $
Comité financier régional	16 000 $	16 000 $
Sous-total Amérique latine	**539 419** $	**581 253** $
MOYEN-ORIENT		
Subventions nationales	350 000 $	500 000 $
Secrétariat régional	123 390 $	164 520 $
Agence régionale de gestion des financements	82 502 $	86 628 $
Comité financier régional	16 000 $	16 000 $
Sous-total Moyen-Orient	**571 892** $	**767 148** $
MONDIAL		
Gestion du projet et administration	302 421 $	389 769 $
Activité internationale et interrégionale et renforcement des capacités	413 624 $	400 742 $

Frais de coordination des comités	*76 390* $	76 390 $
Total Global	**792 435** $	**866 901** $
TOTAL	**6 924 099 $**	**7 592 423 $**

C. Annexes

I - Liste des pays participants par région

Afrique

- Angola*
- Benin*
- Burkina Faso*
- Burundi*
- Cameroun*
- Congo, RD*
- Djibouti*
- Éthiopie*
- Gambie*
- Ghana*
- Guinée-Bissau*
- Kenya*
- Lesotho*
- Libéria*
- Malawi*
- Mali*
- Mauritanie*
- Mozambique*
- Niger*
- Nigéria*
- Sénégal*
- Sierra Leone*
- Tanzanie*
- Togo*
- Ouganda*
- Zambie*
- Zimbabwe*

Asie-Pacifique

- Bangladesh*
- Cambodge*
- Inde*
- Mongolie*
- Népal*
- Pakistan*
- Papouasie Nouvelle Guinée*
- Îles Salomon*
- Sri Lanka*
- Timor-Leste*
- Vanuatu*
- Vietnam

Amérique latine

- Bolivie*
- Haïti*
- Honduras*
- Nicaragua*

Pays arabes, Europe orientale et Asie centrale

- Albanie *
- Géorgie *
- République kirghize *(pourrait être incluse dans la région Asie Pacifique)
- Moldavie *
- Somalie *
- Soudan *
- Tadjikistan* *(pourrait être incluse dans la région Asie Pacifique)
- République du Yémen *

Nous nous efforcerons de travailler dans de nouveaux pays éligibles au Partenariat mondial pour l'éducation, dans la mesure du possible.

II- Précisions concernant les Partenaires régionaux, y compris en ce qui concerne la composition de leur personnel et des comités financiers régionaux

Secrétariats régionaux (ANCEFA, ASPBAE, CLADE, ACEA)

FONCTIONS DES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

La Campagne mondiale pour l'éducation coopérera avec quatre coalitions régionales qu'elle compte parmi ses membres, dans le cadre de la coordination du projet au niveau régional. Il s'agit là de réseaux de la société civile expérimentés et bien établis, qui accueilleront les Secrétariats régionaux pour le projet et assureront l'interface avec les coalitions établies en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine, au Moyen-Orient, Europe et Asie Centrale.

Il s'agit des coalitions suivantes :

- Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous (ANCEFA), en Afrique,
- Campaña Latino americana por el Derecho a la Educación (CLADE) (Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation), en Amérique latine,
- Bureau Asie-Pacifique Sud d'éducation des adultes (ASPBAE), en Asie-Pacifique,
- Coalition arabe pour l'éducation pour tous (ACEA), en Moyen-Orient, Europe et Asie Centrale..

Les Secrétariats régionaux interviendront en tant qu'agences de mise en œuvre, en renforçant les capacités, en rédigeant des documents et des articles, en apportant leur soutien aux initiatives de collecte de fonds et en assurant le suivi, l'évaluation et la formation. Plus particulièrement, ils seront chargés des fonctions listées ci-dessous :

- Promotion du concept CSEF et assistance aux groupes et aux coalitions de la société civile en matière de viabilité financière ;
- Assistance aux coalitions nationales en vue du développement de stratégies de plaidoyer, de plans de suivi et d'évaluation, de propositions et de mise en œuvre de projets ;
- Réception et traitement des propositions de financement ;
- Assistance technique et renforcement des capacités à la demande ;
- Interfaçage avec les Comités de financement et préparation des réunions ;
- Recherche et documentation ;
- Coordination avec les agences régionales de gestion des financements, afin de contribuer à garantir une bonne gestion et information financières ;
- Partage des bonnes pratiques et des leçons tirées ;
- Identification des possibilités en termes de campagnes et mise en place de liens tant sur le plan régional que sur celui international.

Les Secrétariats régionaux devront répondre, auprès de la CME, de la réalisation et de la satisfaction des tâches et des résultats fixés. À cet effet, un contrat officiel sera conclu entre les secrétariats régionaux et la CME.

SECRÉTARIAT CSEF RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE- ANCEFA

La Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous (ANCEFA) a vu le jour en 2000, dans le sillage de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous qui s'est tenue à Dakar en avril 2000. À l'époque, il avait été reconnu que la coordination et l'articulation des activités de plaidoyer menées par les OSC dans la région faisaient défaut. C'est ainsi que les dirigeants de la société civile se sont rassemblés et ont commencé à unifier les voix de la société civile africaine, dans un cadre organisé et cohérent. Depuis, l'ANCEFA a pris de l'ampleur et est devenue un interlocuteur important de la société civile en matière de programmes éducatifs. La vision et la mission de l'ANCEFA englobent la lutte contre l'analphabétisme au moyen de l'exercice d'une influence positive sur les politiques et les pratiques en matière d'éducation aux niveaux national, régional et international. Elle se donne pour objectif de promouvoir, de rendre possible et de renforcer les capacités de la société civile africaine en vue de la défense et de l'organisation de campagnes pour l'accès à une éducation gratuite et de qualité pour tous, et cela au moyen de l'assistance à la coordination, à la facilitation et aux activités de plaidoyer. À l'heure actuelle, l'ANCEFA dispose de bureaux et de personnel à Dakar, à Lomé et à Nairobi, et travaille avec des coalitions nationales de 34 pays africains engagés dans l'éducation et dans les droits de l'homme. Elle constitue un point focal de la société civile africaine auprès de certaines instances internationales, telles que l'ONU, la Banque Mondiale, l'Union Africaine, la CEDEAO et la SADEC. Depuis 2006, l'ANCEFA dirige le programme Africa Education Watch, lequel est coordonné par la Direction de l'Afrique de Real World Strategies. Elle a rempli les fonctions de Secrétariat régional pour l'Afrique pour le CSEF, avec le financement du Partenariat mondial pour l'éducation, entre 2009 et 2012.

L'ANCEFA atteint ses objectifs au moyen de la réalisation de toute une série d'activités, dont notamment :

- Des consultations et des activités de concertation au sein de la société civile africaine, en matière de questions de plaidoyer ;
- Ses activités de plaidoyer, de lobbying et de participation citoyenne ;
- Des activités de réseautage et de mise en place de partenariats ;
- Des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités ;
- Des activités de recherche et de documentation ;
- Des activités de suivi et d'évaluation en ce qui concerne la satisfaction des objectifs de l'EPT ;
- Des activités de promotion des financements auprès des gouvernements et des organisations de la société civile, dans l'Afrique subsaharienne, en vue de la satisfaction des objectifs de l'EPT.

Afin d'assumer les fonctions de Secrétariat régional pour l'Afrique en 2013/2014,l'ANCEFA se donnera pour objectif de mettre en place une équipe de professionnels hautement expérimentés, motivés et engagés, chargés de remplir les rôles et les tâches requis, à savoir :

- Un coordinateur régional ;
- 4 agents de programme ;
- Un responsable des politiques et du plaidoyer ;
- Un responsable de la communication pour le projet ;

- Un responsable du suivi et de l'évaluation ;
- Un comptable chargé du projet/un responsable administratif.

Le projet jouira également du soutien d'autres membres du personnel de l'ANCEFA, dont notamment de celui du coordinateur, du directeur financier et administratif et de l'adjoint aux programmes de l'ANCEFA.

L'ensemble du personnel affecté au Secrétariat régional du projet devra répondre auprès du coordinateur régional de l'ANCEFA.

SECRÉTARIAT CSEF POUR LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE - ASPBAE

Le Bureau de l'Asie et du Pacifique Sud de l'éducation des adultes (ASPBAE) vit le jour en 1964. Il œuvre à la promotion d'une éducation de qualité et de la formation pour le reclassement tout au long de la vie pour tous, et il conçoit l'éducation en tant que moyen d'autonomisation pour lutter contre la pauvreté et la discrimination, pour atteindre un développement durable et afin de rendre possible une participation effective des citoyens à la gouvernance. L'ASPBAE est une association à but non lucratif qui regroupe plus de 200 organisations et personnes physiques de 30 pays différents, et qui consacre son activité à la mobilisation et au soutien des organisations locales et populaires, des coalitions nationales pour l'éducation, des syndicats d'enseignants, des réseaux de campagne et d'autres groupes de la société civile, afin que les gouvernements et la communauté des donateurs internationaux aient à rendre compte de la satisfaction des objectifs et des engagements en matière d'éducation, ainsi que de garantir le de droit à l'éducation pour tous.

Afin de remplir les fonctions de Secrétariat régional pour la région Asie-Pacifique en 2013/2014, 'ASPBAE se donnera pour objectif de mettre en place une équipe de professionnels hautement expérimentés, motivés et engagés, chargés de remplir les rôles et les tâches requis. Au vu de la structure multi-pays du personnel de l'ASPBAE, il est envisagé que dans le cadre de ce projet, le Secrétariat pour la région Asie-Pacifique dispose d'un personnel décentralisé, piloté par un centre régional. De même, il a été envisagé de fonctionner dans le cadre des centres de travail et des structures de personnel de l'ASPBAE d'ores et déjà existants, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité par rapport au travail de renforcement des capacités mené par l'ASPBAE actuellement en cours, avec et pour les coalitions nationales pour l'éducation, ainsi qu'afin d'optimiser les chances que les compétences institutionnelles de l'ASPBAE puissent porter et soutenir cette initiative.

Les postes à pourvoir par le personnel du Secrétariat régional dans le cadre du projet seraient les suivants :

- Coordinateur régional (Canberra, Australie) :
 - Assure une supervision et une coordination d'ensemble concernant le projet à l'échelle régionale ;
 - Apporte son soutien, assure sa supervision et fournit des orientations programmatiques auprès de l'équipe régionale chargée du projet ;

 - Coordonne la fourniture d'une assistance en vue du développement des capacités aux coalitions nationales pour l'éducation ;
 - Coordonne les procédures d'évaluation des propositions de financement des coalitions et la gestion du Comité financier régional ;
 - Coordonne, en étroite collaboration avec le Coordinateur global du projet de la CME la satisfaction des obligations d'information, ainsi que la facilitation de la mise en commun des apprentissages et des interactions avec d'autres Coordinateurs régionaux du projet et d'autres bureaux ;
- Responsables chargés du soutien au développement des capacités et au plaidoyer (1 basé à Canberra, Australie, 1 basé à Dhaka, Bangladesh et 2 basés à Manille, Philippines):
 - Apportent un soutien au développement des capacités aux coalitions nationales pour l'éducation dans certains pays, en programmant et en mettant en œuvre des actions effectives de plaidoyer en faveur de l'éducation ;
 - Apportent leur assistance aux coalitions en vue de la mise en place de propositions de financement solides et viables ;
 - S'assurent que les coalitions nationales pour l'éducation développent et maintiennent des systèmes de gestion et d'information administrative et financière sains ;
 - Fournissent d'autres types de soutien au renforcement des capacités, en fonction des besoins, dans des domaines tels que celui de la gouvernance et celui de la mobilisation des ressources ;
 - Assurent le suivi, l'évaluation et la formation ;
- Assistants financiers et administratifs (1 à Manille et 1 à Canberra):
 - Apportent leur assistance aux responsables chargés du soutien au développement des capacités et au plaidoyer pour le suivi et l'examen des dépenses des coalitions, proposent une assistance administrative/d'archivage aux coordinateurs régionaux et aux responsables chargés du soutien au développement des capacités et au plaidoyer et se chargent des questions logistiques ;
- Comptable (Bombay):
 - Assure le suivi des finances du Secrétariat, apporte son assistance dans la révision des budgets et des rapports financiers proposés par les coalitions et prépare les rapports financiers du Secrétariat régional dans le cadre de ce projet.

L'ensemble du personnel affecté au Secrétariat régional du projet devra répondre auprès de la Secrétaire générale de l'ASPBAE.

SECRÉTARIAT CSEF POUR LA RÉGION DE L'AMÉRIQUE LATINE - CLADE

La Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE) est un réseau étendu qui commença à se constituer officiellement en 2003. Il s'agit d'un réseau pluriel d'organisations de la société civile, qui intervient en faveur de la défense et de la promotion du droit à une éducation publique gratuite et de qualité pour tous, en tant que responsabilité des États, sur la base des principes de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité, d'adaptabilité et de responsabilité. Elle se donne pour objectif de contribuer aux débats autour des programmes éducatifs latino-américains, et au développement de ces derniers, ainsi qu'à la mise en œuvre de stratégies de plaidoyer ciblant les politiques éducatives des pays de toute l'Amérique latine. La CLADE cherche à promouvoir une transformation en vue de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement susceptible de se conformer à la philosophie andine du « bien vivre », à la justice sociale, à la dignité de l'être humain et à un rapport harmonieux avec l'environnement dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. La CLADE vise à contribuer à une application effective du droit à une éducation de qualité

et au renforcement des sphères nationales et régionales de la société civile, afin de favoriser les changements dans les politiques éducatives, en demandant pour cela que :

- L'éducation, droit fondamental de l'être humain et bien public, soit garantie par l'État, au lieu d'être considérée en tant qu'une marchandise ;
- Les politiques éducatives régionales expriment une vision large intersectorielle de l'éducation tout au long de la vie, ainsi que cela a été mis en exergue dans le cadre des conférences mondiales sur l'éducation de Jomtien et de Dakar;
- Les États de la région adoptent une approche intégrale vis-à-vis de l'Éducation de base, en articulant l'ensemble de ses niveaux, de l'Education préscolaire à la fin de l'éducation secondaire ;
- La formation des adultes, y compris les processus d'alphabétisation, se voit accorder une place prioritaire dans le programme des pays, et cela dans le cadre d'une approche intersectorielle ;
- Les États garantissent un financement approprié et protégé en faveur d'une éducation de qualité ;
- L'équité soit perçue en tant que dimension fondamentale de la qualité de l'éducation, le droit à l'éducation étant garanti par la scolarisation, la permanence et l'apprentissage pour tous dans un contexte célébrant la diversité ;
- Les enseignants et d'autres professionnels de l'éducation soient valorisés et traités avec dignité, par le biais de l'octroi de salaires, de perspectives de carrière et de conditions de travail en rapport avec les responsabilités qu'ils assument ;
- Les politiques en matière d'éducation soient le résultat d'un dialogue et d'un débat permanents entre la société civile et les gouvernements.

La CLADE travaille par le biais de son secrétariat, sis à Sao Paulo, avec des réseaux régionaux et des coalitions nationales de toute l'Amérique latine. Ses principales activités incluent l'organisation d'ateliers, la préparation de publications et la réalisation d'activités de plaidoyer, ainsi que le soutien aux coalitions nationales dans leur travail de plaidoyer, ou encore la favorisation des interactions et des activités conjointes entre des instances diverses. La CLADE participe à des partenariats stratégiques avec l'UNESCO, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation, le CEJIL, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour le droit à l'éducation au Chili et au Guatemala, et plusieurs ONG de défense des droits de l'homme.

Afin de remplir les fonctions de Secrétariat régional pour l'Amérique latine en 2013/2014, la CLADE se donnera pour objectif de mettre en place une équipe de professionnels hautement expérimentés, motivés et engagés, à savoir :

- Un coordinateur régional :
 - Chargé d'assurer la communication entre l'ensemble des parties prenantes, d'apporter son soutien aux coalitions nationales pour l'éducation, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du projet, de développer des activités régionales, de rédiger des rapports descriptifs, d'apporter son soutien à la programmation et à la gestion et d'organiser les visites sur le terrain ;
- Un assistant au programme :
 - Chargé d'apporter son soutien à la mémoire du projet et du partage des apprentissages, de rédiger les procès-verbaux des réunions et de fournir son assistance dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du projet ;
- Un stagiaire :
 - Chargé de la communication et de la logistique, ainsi que de la bonne tenue des archives

physiques et virtuelles du projet ;

- Un responsable de la communication stratégique :
 - Chargé de la mémoire du projet et du partage des apprentissages, ainsi que de l'élaboration de supports à l'intention du public et d'autres matériels de communication.

Le projet jouira également du soutien d'autres membres du personnel de la CLADE, y compris, notamment, du coordinateur régional, de l'assistant administratif et du coordinateur administratif/financier de la CLADE.

L'ensemble du personnel affecté au Secrétariat régional du projet devra répondre auprès du coordinateur de la CLADE.

SECRÉTARIAT CSEF POUR LA RÉGION MOYEN-ORIENT, EUROPE et ASIE CENTRALE - ACEA

La Coalition arabe pour l'éducation pour tous (ACEA) est un nouveau réseau à but non lucratif récemment mis en place, qui s'efforce d'assurer le respect du droit à l'éducation dans les pays du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Asie Centrale.

Afin de remplir les fonctions de Secrétariat régional pour le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie Centraleen 2013/2014, l'ACEA se donnera pour objectif de mettre en place une équipe de professionnels expérimentés, motivés et engagés, à savoir :

- Un coordinateur régional du projet ;
- Un responsable de la communication et des campagnes ;
- Un responsable de la documentation, du suivi et de l'évaluation ;
- Un comptable ;
- Un assistant administratif.

Le projet jouira également du soutien du personnel de l'ACEA actuellement en poste.

L'ensemble du personnel affecté au Secrétariat régional du projet devra répondre auprès du coordinateur de l'ACEA.

Comités financiers régionaux (Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Moyen-Orient).

Agence régionales de gestion des financements (Oxfam GB Afrique occidentale, Education International Asie-Pacifique,

ActionAid Americas).

Comité régional de financement

La composition des comités régionaux de financement est en train d'être renouvelée suite aux recommandations de l'évaluation indépendante. Leur composition finale sera connue au courant du mois de novembre.

Comité consultatif international

Un Comité consultatif international viendra s'ajouter à l'équipe à l'échelon global.

Bien que le projet réunisse la plupart des groupes de la société civile impliqués dans la défense de l'éducation en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, seuls quelques rares membres internationaux de la CME se sont directement impliqués dans le projet à ce jour. Nous savons que de plus en plus de membres internationaux participent à ce type d'activités de renforcement des capacités des coalitions nationales pour l'éducation dans les pays à revenu faible. Dans le projet 2013-2014 du CSEF, nous prévoyons justement d'établir un Comité consultatif international pour mieux intégrer les membres internationaux au projet et améliorer la coordination de leurs initiatives de renforcement des capacités.

Le comité fonctionnera en tant que sous-groupe du Conseil d'administration de la CME, qui est l'organe juridiquement responsable du projet global. Ce comité conseillera la CME pour définir une stratégie de renforcement des capacités de coalition, et améliorer la documentation et la communication. Les membres du comité pourront aussi présenter des suggestions pour le projet, par exemple en proposant l'engagement dans le groupe local des partenaires de l'éducation, ou en soutenant davantage les représentants de la société civile au Conseil d'administration du GPE pour mobiliser plus largement l'opinion autour de certaines consultations du GPE.

Le Secrétariat mondial de la CME informera le comité international des derniers développements du projet. Les membres du comité participeront aussi aux discussions sur les résultats du projet avec le Conseil d'administration du GPE. Le comité favorisera les contacts et les partenariats au plan national, en s'inspirant des dernières directives spécifiant les termes de l'engagement des ONG internationales auprès des coalitions nationales pour l'éducation.

Le comité apportera également son appui au niveau régional et mondial si nécessaire, et participera à la coordination, au soutien et à d'éventuelles négociations entre les membres en cas de difficultés. Si des coalitions nationales ou régionales souhaitent discuter d'un point précis avec des membres internationaux (par exemple, une occasion de mobilisation sur un thème de campagne ou un comportement inapproprié d'une ONG internationale dans leur pays), elles peuvent en parler au comité.

Le Secrétariat de la CME collaborera avec les comités pour renforcer la stratégie de recherche de fonds pour le CSEF et pérenniser le projet de manière à assurer un financement prévisible à long terme à la fois pendant et autour de ce projet.

Les membres du comité sont en cours de désignation et devraient inclure ActionAid International, IBIS, l'Internationale de l'Éducation, Oxfam International, Plan International, Save the Children International, VSO et des experts individuels.

CME

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) est un réseau unique de coalitions et d'organisations de la société civile, qui se donne pour objectif de mettre un terme à la crise de l'éducation à l'échelle mondiale. Depuis sa création, en 1999, la CME a rassemblé des millions de personnes et des milliers d'organisations dans 100 pays environ, pour participer à la campagne visant à atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous définis à l'occasion des conférences mondiales sur l'éducation pour tous de Jomtien (1990) et de Dakar (2000). Nous comptons parmi nos membres de nombreuses

organisations de la société civile nationales, régionales et internationales, ainsi que des nombreux défenseurs des droits de l'enfant, des organisations d'enseignants, des associations de parents, des groupes de femmes, des militants locaux et des mouvements étudiants. Ensemble, nous œuvrons à faire en sorte que les gouvernements honorent leurs promesses, incessamment renouvelées, afin d'atteindre l'Éducation pour tous, en leur demandant d'agir dès à présent pour que tous les enfants, toutes les femmes et tous les hommes puissent jouir du droit à une éducation publique gratuite et de bonne qualité. Sur le plan national, la CME travaille avec environ 80 Coalitions nationales pour l'éducation (CNES), lesquelles rassemblent des organisations de la société civile locale afin d'influencer ensemble les programmes gouvernementaux et la définition des politiques, dans le but de donner lieu à des changements positifs dans les systèmes éducatifs respectifs.

L'approche de la CME se voit renforcée par sa position unique en tant que mouvement mondial, ainsi que par notre longue expérience dans le travail avec les coalitions de la société civile en matière d'éducation, en vue de la défense et de la mise en œuvre de réformes éducatives dans le monde entier. Notre force repose principalement sur la manière dont nous mobilisons plusieurs ensembles d'actions différents sur les plans mondial, régional et national. Alors que les coalitions que nous comptons parmi nos membres engagent la participation des gouvernements et des donateurs à l'échelle nationale, nos partenaires régionaux mobilisent une pression régionale, exercée sur les autorités éducatives nationales. Le Secrétariat de la CME travaille, quant à lui, avec des ONGs partenaires, afin de faire le lien avec les gouvernements des pays du nord, les agences de l'ONU et le Partenariat mondial pour l'éducation, pour les actions d'envergure mondiale, en tenant compte des priorités des différentes coalitions sur le plan national. Au niveau national, les coalitions travaillent, par l'intermédiaire de leurs membres, à l'échelle nationale, régionale, des districts et des communautés/écoles. Ce mode de fonctionnement permet de faire en sorte que la portée et les impacts de nos campagnes se fassent ressentir tant sur le plan global que local, avec des plus grandes répercussions en matière d'éducation à tous les niveaux. La participation dans nos campagnes des groupes de la société civile locaux, ainsi que d'organisations de militants et de syndicats d'enseignants permet à la CME, en tant que réseau mondial, d'occuper une place unique et enviable pour respecter le programme évoqué dans la présente proposition.

Pour obtenir davantage de précisions sur notre travail, veuillez consulter notre site Internet, disponible à l'adresse suivante : www.campaignforeducation.org.

III – Évaluation indépendante du CSEF

Ce document sera envoyé aussi tôt que la version définitive de sa traduction aura été mise à disposition par les évaluateurs, au cours de la deuxième semaine du mois de novembre.